

Décembre 2001

Volume II - Numéro 1



L'Île-aux-Grues et l'Île-aux-Oyes
Berceau de la famille Soucy en Amérique

Joyeux Noël et Bonne année

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC.
C.P. 6700, SUCCURSALE SILLERY
SAINTE-FOY (QUÉBEC)
G1T 2W2

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	2
Le mot du président	3
Le courrier de nos lecteurs	4-6
La petite histoire de l'Association	7-10
Les fondateurs de l'Association	11
Les réalisations de l'Association	12-14
Nos armoiries	15
Nos ancêtres	16-17
L'énigme Jean Soucy dit La Vigne	18-19
Histoire de la famille Soucy au Québec	20-21
Le terroir de nos ancêtres	22
Généalogie de la famille Soucy au Québec	23-25
Nouvelles découvertes en France	26-27
Sur les traces d'un pionnier	28-29
Notre patrimoine bâti	30-34
Les Soucy qui ont fait l'histoire	35-36
Les Soucy dans l'actualité	37-38
Assemblée annuelle—Québec 2001	39-44
In memoriam	45
Programme d'activités régionales	46
Emblème floral	47

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE

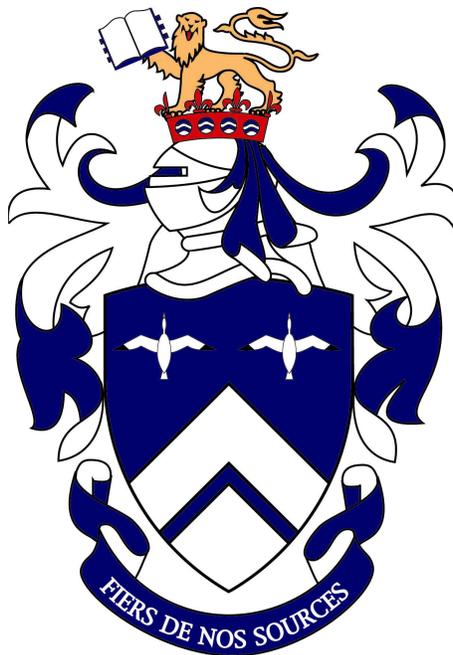
L'Île-aux-Grues et l'Île-aux-Oyes, berceau de la famille Soucy en Amérique

Vue aérienne de l'Île-aux-Grues (au premier plan) et de l'Île-aux-Oyes (en arrière-plan) dans l'archipel de Montmagny au Québec. Ces îles ont vu naître les quatre enfants (Anne, Pierre, Marie-Anne et Guillaume) de nos ancêtres Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet. À juste titre, ces îles sont le berceau de la famille Soucy dans la vallée du Saint-Laurent.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY

L'Association des familles Soucy inc. est une corporation sans but lucratif qui a été constituée en vertu de la loi sur les compagnies. L'AFS a obtenu ses Lettres Patentes du Gouvernement du Québec le 24 février 2001. L'assemblée générale de fondation a été tenue à La Pocatière (Québec) en présence de représentants des familles Soucy et Soucis venus pour l'occasion de tous les coins du Québec et du Nouveau-Brunswick. Le 19 juillet 2000, l'Association des familles Soucy obtenait son adhésion à la Fédération des familles souches

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur et ils ne peuvent être reproduits sans l'autorisation de l'auteur.



NOS ARMOIRIES LES ARMES

D'argent, mantelé d'azur, chargé d'un filet du même posé en chevron; en chef, deux oies blanches migrantes, les ailes appointées de sable.

LE CIMIER

Un léopard d'or lampassé de gueules tenant de sa patte dextre un livre d'argent rehaussé d'azur issant d'une couronne fleurdelisée de gueules chargée de quatre sources d'azur et d'argent.

LA DEVISE

Fiers de nos sources

EMBLÈME FLORAL

Le souci
(*Calendula officinalis*)

EMBLÈME AVIAIRE

Grande Oie des neiges
(*Anser caerulescens atlanticus*)

SAINT PATRON

Jean-Baptiste Soucy,
Saint martyr de la révolution française
Béatifié le 1^{er} octobre 1995

POUR NOUS REJOINDRE

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC

Case postale 6700, Succursale Sillery
Sainte-Foy (Québec)
G1T 2W2

COURRIEL

alain.soucy@videotron.ca

SITE WEB DE L'AFS

<http://www.genealogie.org/famille/Soucy>

GROUPE DE DISCUSSION DE L'AFS

<http://fr.groups.yahoo.com/group/soucy/>

SITE WEB DE LA F.F.S.Q.

<http://www.fffq.qc.ca>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Alain L. Soucy
984, Achille-Fortier
Boucherville (Québec)
J4B 8G7
Tél.: (450) 655-2717
alain.soucy@videotron.ca

Trésorier

Jules Soucy,
8245 boul. St-Laurent
1203.
Brossard (Québec)
J4X 2A6
Tél.: (450) 923-8381

Administrateur

Pierre Soucis
6715 rue Papillon
Trois-Rivières-Ouest,
(Québec) G9B 1Z8
Tél.: (819) 374-8193
pierre.soucis@tr.cgocable.ca

Administrateur

Paul R. Soucy
657, ave. Acadie, #12
Dieppe (N.-B.)
E1A 2K1
Tél.: (506) 858-0021
soucypol@nbnet.nb.ca

Administrateur

Claude Soucy
3147, des Peupliers,
St-Barthélemy, Québec
J0K 1X0
(450) 885-1236
ct.soucy@sympatico.ca

Administrateur

Cécile Clouâtre-Soucy
603, 13^e avenue
La Pocatière (Québec)
G1R 1Z0
(450) 885-1236
ct.soucy@sympatico.ca

Administrateur

Gordon Soucy
402, Main street,
Grand Isle (Maine)
Etats-Unis 04746
(450) 885-1236
ct.soucy@sympatico.ca

Vice-Président

Monique Soucy-Roberge
1155 avenue Turnbull,
Québec, Québec
G1R 5G3
Tél.: 418-522-3170
m.roberge@globetrotter.qc.ca

Secrétaire

Achille. Soucy
325, 1035 Belvédère
Québec, Québec
G1S 3G4
Tél.: (418) 683-6339
achille@total.net

Administrateur

Jean-Pierre Soucy
2835, Centre
Suite 307
Montréal, Québec
H3K 3C4
Tél.: (514) 231-8030
jpsoucy@amphitech.com

Administrateur

Bertrand Soucy
C.P.457
St-Pascal, Québec
G0L 3Y0
Tél.: (418) 492.2310
feuillageduquebec@ickam.net

Administrateur

Alain Y. Soucy
3711,chemin Ste-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1X 5A1
Tél.: (418) 527-7712
soucyal@sympatico.ca

LA SOURCE

Comité de rédaction

Alain L. Soucy
Monique Soucy-Roberge
Achille Soucy

Édition & Infographie

Alain L. Soucy

Impression

Jean-Pierre Soucy
Achille Soucy

Recherche généalogique

Monique Soucy-Roberge
Alain L. Soucy

Le bulletin La Source est publié une fois l'an, en décembre. Il est distribué gratuitement aux membres de l'Association des familles Soucy. Les membres peuvent encore se procurer un exemplaire du premier numéro paru en décembre 2001 au coût de 12,00\$ l'unité.

À tous les descendants de Jean Soucy dit La Vigne et de Jeanne Savonnet...

Il y a 330 ans, nos ancêtres Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet ont fait souche sur le continent américain en donnant naissance à un premier enfant. L'événement est survenu le 5 septembre 1671 à l'Île-aux-Oyes dans l'archipel de Montmagny. Avec la naissance de cette enfant baptisée Anne Soucy, nos ancêtres établissaient dans la vallée du Saint-Laurent les racines d'une vieille famille française à cette époque déjà plus que centenaire en Normandie et autres vieilles provinces de France. Cette nouvelle famille canadienne a eu tôt fait de multiplier les fils et les filles, les uns prenant racine dans le pays de Kamouraska alors que les autres, poursuivant le rêve de l'ancêtre immigrant, se sont aventurés profondément à l'intérieur du continent. Ils ont marqué l'histoire du Bas-Saint-Laurent, du Madawaska, de Lotbinière, de Lanaudière, laissés de nombreux descendants dans tous les états de la Nouvelle-Angleterre et essaimés jusqu'aux confins du Canada et des États-Unis. D'autres ont pris la mer, allant encore plus loin, laissant leur marque jusque dans l'Île de France au milieu de l'océan indien aux antipodes du pays de Kamouraska.

Cette quête d'aventures qui est toujours inscrite dans nos gènes continue d'appeler les Soucy au dépassement. Aussi, voit-on des Soucy qui repoussent les frontières dans le domaine des sciences et des arts. Certains innovent et réussissent dans le monde des affaires alors que les autres, infatigables travailleurs, se surpassent en s'imposant des défis à la hauteur de leurs ambitions. Mais sitôt le défi relevé, on les voit qui repartent poursuivant de nouveaux rêves à la recherche de la «terra incognita»

L'association des familles Soucy se donne pour mission de regrouper toutes les familles qui descendent de Jean Soucy dit La Vigne et de Jeanne Savonnet et qui portent aujourd'hui le patronyme Soucy ainsi que toutes les variantes orthographiques de ce nom. L'association se donne entre autres missions d'honorer la mémoire de ceux qui ont marqué l'histoire et de rappeler à tous le souvenir de ceux que les historiens auront laissés dans l'oubli. Dans son sens propre, l'association servira de trait d'union entre le passé et le présent, entre les Soucy dont les noms sont désormais consacrés dans les archives et les Soucy qui sont en train d'écrire une autre page de l'histoire de notre famille. Il deviendra ainsi l'instrument de liaison par excellence entre les générations, non seulement pour honorer la mémoire de ceux qui nous ont précédé mais aussi pour instruire ceux qui viendront après nous. À cet égard, l'association mettra tout en œuvre pour faire avancer et diffuser les connaissances historiques et généalogiques qui concernent la famille Soucy.

La publication du premier numéro de «La Source», bulletin officiel de l'Association des familles Soucy, marque donc une étape importante en regard de l'atteinte de ces objectifs. La Source sera l'occasion de compiler et de sauvegarder toute la richesse de notre histoire familiale sans devoir toujours recommencer à zéro à chaque génération car il n'y a pas plus grande perte pour l'histoire d'une famille que les connaissances et les découvertes que le chercheur amène avec lui après sa mort.

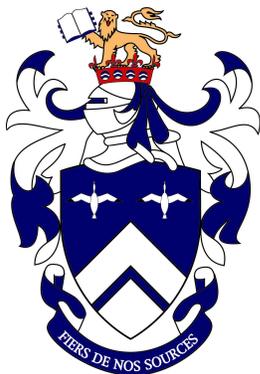
La Source sera ce véhicule privilégié par lequel nous pourrons tous ensemble partager le fruit de nos découvertes et transmettre nos connaissances sur l'histoire et la généalogie de notre famille. Ainsi, nous pourrons tous ensemble bâtir une histoire familiale forte et passionnante et faire naître un sentiment d'appartenance à une seule et même grande famille.



*Alain L. Soucy
Président*

«Ainsi, nous pourrons tous ensemble bâtir une histoire familiale forte et passionnante et faire naître un sentiment d'appartenance à une seule et même grande famille.»

La rencontre historique des descendants de Jeanne Savonnet



Lettre au président de l'Association des familles Bérubé

Cher monsieur Bérubé,

La nouvelle vous est sans doute parvenue que vos frères et soeurs dans l'histoire qui portent le patronyme Soucy ont fondé leur propre association de familles le 24 février 2000. Nous possédons déjà notre site web et notre groupe de discussion sur Internet et tout comme l'Association des familles Bérubé, nous sommes membres de la Fédération des familles-souches québécoises.

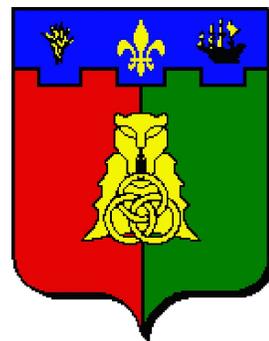
Comme l'histoire et la généalogie de nos deux familles sont intimement liées par notre ancêtre maternelle commune Jeanne Savonnet et par les nombreuses unions Soucy/Bérubé qui se sont faites par la suite sur plusieurs générations, je vous propose aujourd'hui un rapprochement de nos deux familles via nos associations respectives de manière à réunir à nouveau ce que le temps a séparé. Compte tenu de l'histoire commune que nous partageons au temps de nos ancêtres et tout en gardant la spécificité de nos deux associations, nous pourrions

envisager de partager le fruit de nos recherches sur la vie de nos ancêtres et rappeler à nos membres ce lien privilégié qui nous lie encore par delà les siècles. Non seulement pourrions-nous échanger des informations à caractère historique et généalogique mais nous pourrions même éventuellement songer à réaliser conjointement des rencontres où les Soucy et les Bérubé auraient à nouveau l'occasion de se retrouver. Vous imaginez le plaisir de nos ancêtres à voir nos deux familles à nouveau réunies !

L'Association des familles Soucy lancera son premier bulletin de liaison à la fin de la présente année. Il contiendra une quarantaine de pages avec des articles sur des sujets qui intéresseront vos lecteurs. Si vous voyez un intérêt à réaliser un tel rapprochement, vous voudrez bien me le faire savoir et dans une telle éventualité, je vous donne l'occasion de publier une lettre au nom de nos frères et soeurs Bérubé dans l'histoire pour souligner le lancement de notre bulletin et pour marquer le désir de rapprochement de nos deux familles.

Dans l'espérance que vous serez sensible à un tel rapprochement, je vous prie de croire Monsieur Bérubé, en l'assurance de ma plus grande considération.

Alain L. Soucy, Président
Association des Familles Soucy Inc.



Lettre au président de l'Association des familles Soucy

Bonjour à nos frères et sœurs Soucy !

Je suis très heureux d'apprendre que nos frères et sœurs Soucy aient fondé leur propre Association de familles et ce, depuis le 24 février 2000.

Pour nous, vos frères et sœurs Bérubé s'identifient à l'Association des familles Bérubé inc. depuis l'été 1983.

Les lignes que nous écrivons dans ce premier numéro de votre bulletin de liaison sont inspirées par notre ancêtre maternelle commune Jeanne Savonnet et aussi par tous les Bérubé et Soucy qui ont uni leur destinée au cours de toutes ces années nous séparant de la génération I de notre mère Jeanne et de nos générations actuelles, généralement de la 11^e ou la 12^e.

Notre ancêtre Damien Bérubé a épousé votre mère Jeanne Savonnet, veuve de Jean Soucy, à L'Islet le 22 août 1679. Jeanne était alors âgée de 29 ans et Damien, de 32 ans. Le hasard a fait que celui qui vous écrit ces lignes d'histoire ait été baptisé dans cette même église le 1^{er} juillet 1944.

La rencontre historique des descendants de Jeanne Savonnet

Après leur mariage, Jeanne et Damien se retrouvent sur un lot reçu par concession en 1674 dans la Seigneurie de la Bouteillerie, dans la paroisse de Rivière-Ouelle.

Aux quatre enfants Soucy, Jeanne et Damien donneront sept frères et sœurs Bérubé. Ce sont : Jeanne-Marguerite, Pierre, Ignace, Marie, Marie-Josephite, Thérèse et Mathurin., ce dernier étant né après le décès de son père, puisque le 7 mars 1788, on relate que Damien décède ainsi que deux de nos sœurs dans des circonstances encore inconnues.

Les descendants Bérubé sont de la lignée de Pierre ou de Mathurin. Notre mère Jeanne et notre père Damien reposent dans le cimetière de Rivière-Ouelle.

Les Bérubé sont heureux de compter quelques belles réalisations, entre autres, deux volumes identifiés comme suit : « *Les Bérubé d'hier et d'aujourd'hui* », Tome I, publié à 1400 exemplaires et comptant 529 pages et le Tome II, publié à 1500 exemplaires et comptant 704 pages. Dans ces deux volumes, nous y retrouvons des notes de nos origines en France, de la vie de nos ancêtres et de leurs descendants, des pages de généalogie et d'histoires sur un bon nombre de nos familles, de tous les coins de notre province, de notre pays, des États-Unis et même de certains cousins français de même souche.

Nous entreprenons actuellement de réaliser un livre de recettes « Bérubé » pour la publication et le lancement lors de notre rassemblement de septembre 2002.

Pour 2003, nous envisageons la possibilité de tenir une rencontre conjointe Bérubé-Soucy. Nous sommes très heureux d'apprendre que votre Association souhaitait elle aussi un rapprochement des frères et des sœurs Bérubé-Soucy. Donc nous entreprendrons prochainement des pourparlers qui nous permettront de réaliser cette rencontre mémorable.

Frères et sœurs Soucy, soyez assuré(e)s de nos liens d'amitiés les plus chaleureux et d'un souhait bien sincère de pouvoir nous retrouver dans une rencontre commune de tous les descendants et descendantes de Jeanne Savonnet « Soucy-Bérubé ».

Merci de nous avoir accordé un espace pour un mot de notre histoire dans votre premier bulletin !

Longue vie à votre bulletin et à votre Association

En toute amitié !
Vos frères et sœurs Bérubé

André Bérubé (n° 043), président
Association des familles Bérubé inc.

CABANE À SUCRE

**Le comité organisateur
des activités sociales de
l'Association des familles Soucy
vous convie à une rencontre
à la cabane à sucre
dans la région de Lotbinière**

**La rencontre aura lieu à
l'Érablière Christian Pleau & Fils
à Saint-Édouard de Lotbinière
le 13 avril 2002**

Menu traditionnel
(dans un service de porcelaine)

Soupe aux pois
Fèves au lard
Pâté à la viande
Omelette au four
Oreille de crisse (grillade de lard)
Jambon au sirop d'érable
Patates
Pain maison
Marinades
Crêpes avec sirop d'érable
Grand-père au sirop d'érable
Thé - Café

Plat sur la table pour service à volonté

Au plaisir de vous y rencontrer !

**Pour de plus amples informations
communiquez avec**

Pierre Soucis
Tél, : (819) 374-8193
pierre.soucis@tr.cgocable.ca



Port de Marseille, France

Message des Souci de Marseille ...Mais originaires d'Algérie

Quelle enrichissante rencontre que celle de nos continents unis par la même passion de connaître l'origine de notre beau nom de famille !

Notre correspondance a commencé lorsque ma mère, Évelyne SOUSI, née en 1946 en Algérie, alors qu'elle travaillait dans un cabinet de généalogie, est « piquée » par la curiosité de remonter l'origine de sa famille paternelle, elle-même originaire d'Algérie. Mais, les archives de ce pays n'étant plus accessibles au-delà de 1830, il nous vient l'idée de consulter la grande bibliothèque du web et c'est là que notre ville de Marseille, 2^e ville de France après Paris, située au bord de la mer Méditerranée rentre en relation avec M. Alain L. Soucy à Boucherville. Et, au fil de notre cor-



Fort Saint-Jean, Marseille

respondance, nous ne cessons d'aller de surprise en surprise.

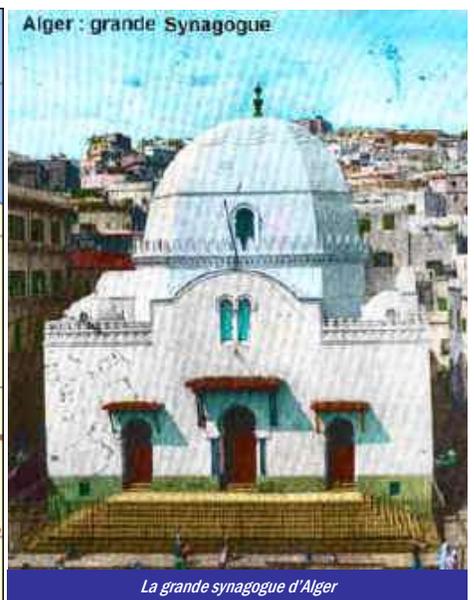
En effet, d'une part, nous étions persuadés que le nom de SOUSI/SOUCI se limitait à l'Afrique du Nord, d'autre part, nous ignorions la « popularité » de ce nom, tant sur le sol européen qu'hors de nos frontières; et enfin, nous étions loin d'imager que l'origine du nom était française, d'autant plus que nous

avons des amis, nommés Souci, eux-mêmes originaires d'Algérie depuis des générations.

Toutes ces informations, données par M. Soucy, ont multiplié notre curiosité et accentué nos recherches auprès de 42 familles Souci en France dans le but d'établir un lien entre les familles d'Algérie et les familles françaises, et pourquoi pas, éventuellement retrouver un lien parental entre nos 2 continents.

L'avenir nous le confirmera !!!!

Christelle Souci Méline



La grande synagogue d'Alger

Un premier contactComme une bouteille lancée à la mer

La petite histoire de notre association a débuté de manière tout à fait inattendue comme on trouve une bouteille qu'on a jetée à la mer. C'est en furetant sur les sites de généalogie que j'ai découvert un vieux message qu'un dénommé Paul R. Soucy avait placé sur Internet, le 28 octobre 1996. Mais voilà que trois années plus tard, l'auteur de ce message avait changé d'adresse de courrier électronique. Toutefois, l'ancienne adresse était porteuse d'un indice, la bouteille avait été lancée à la mer au Nouveau-Brunswick (Canada). Le 3 septembre 1999, j'ai lancé des appels aux Paul Soucy du Nouveau-Brunswick dans l'espoir de recevoir un écho. Or, jeudi, le 9 septembre 1999, quelle ne fut pas ma surprise de recevoir la réponse de l'auteur du message. Son auteur, Paul R. Soucy habitait la ville de Dieppe au Nouveau-Brunswick.

Un deuxième contact Cette fois par delà la mer océanne

Par un heureux hasard, le 12 septembre 1999, je recevais le courrier d'un correspondant français dans le Loir et Cher (41) qui m'informait au passage qu'un compatriote à moi, habitant la ville de Trois-Rivières au Québec, et qui orthographiait son nom de manière différente à la mienne était néanmoins sur mes traces pour retrouver un ancêtre commun en France. Mais cette fois, le correspondant français était en mesure de me fournir l'adresse de courrier électronique de ce Trifluvien nommé Pierre Soucis. Le 15 septembre 1999, j'adressais un premier courrier à Pierre Soucis qui, sans délai, me retourne une réponse enthousiaste le même jour. Dès lors a débuté les échanges de courriers électroniques entre Boucherville, Trois-Rivières et Dieppe avec un objectif déjà arrêté, dès les tout premiers courriers, de fonder une association des familles Soucy. Ces contacts, qui paraissaient d'abord comme le fruit d'un curieux hasard, avec la détermination que chacun montrait dans la réalisation d'un même objectif, sont vite apparus comme ayant été guidée par la volonté des ancêtres.

De : PAUL SOUCY <paul_soucy@PCH.GC.CA>
À : Francophone genealogy -- fr.rec.genealogie
GEN-FF-L@MAIL.EWORLD.COM
Date : Mon, 28 Oct 1996 15:52:48 EST
Objet : Familles Soucy

Je suis a la recherche de personnes intéressées à établir une Association des familles SOUCY d'Amérique, avec un penchant vers la généalogie. Je voudrais y rassembler des membres fondateurs du Québec, de l'Ontario et l'ouest canadien, des provinces maritimes et des États-Unis. Est-il possible d'y arriver par l'Internet ?

Veillez m'envoyer vos coordonnées et idées a l'adresse suivante :

soucyp@nbnet.nb.ca

De : Alain Soucy
À : soucyp@nbnet.nb.ca
Cc : alain.soucy@videotron.ca
Date : 3 Septembre 1999 9:33 PM
Objet : Familles Soucy

Cher cousin du Nouveau-Brunswick,

J'ai eu l'agréable surprise de découvrir un message fort intéressant que vous avez logé sur le site «Genealogy.com», le 28 octobre 1996. Il y aura bientôt trois ans que vous avez lancé une bouteille à la mer espérant trouver des passionnés de généalogie avec l'intention de fonder l'Association des Familles Soucy d'Amérique. Or, voilà que votre bouteille a été retrouvée aujourd'hui sur les rives du Saint-Laurent, dans une ville connue sous le nom de Boucherville en banlieue sud de Montréal. Mais le plus surprenant, c'est que votre bouteille a été découverte par un descendant de Jean Soucy dit La Vigne et de Jeanne Savonnet. Or, je me passionne comme vous pour la généalogie des Soucy et ce, depuis plus de 25 ans. Eh oui, les événements ont parfois des rebondissements tout à fait inattendus et je devine déjà votre surprise.

Mais puisque votre message accuse déjà trois ans d'âge, je me dois tout d'abord de vous lancer un appel pour vérifier si vous êtes toujours à l'adresse inscrite sur le message. Pour l'heure, je me garde bien de vous parler de cette passion que mes ancêtres ont inscrite dans mes gènes. Toutefois, en guise de carte de visite, je vous transmets l'ascendance généalogique de mes trois enfants; Mireille, François et Guillaume Soucy. Dès lors, vous aurez le plaisir de découvrir le tronc commun à nos deux familles.

Espérant de vos nouvelles pour mieux vous connaître, je vous prie d'agréer, cher cousin, mes salutations distinguées.

Alain Soucy
887, Étienne-Brûlé, Boucherville, Québec J4B 6T1
alain.soucy@videotron.ca

Trois frères dans l'histoire.....

Dès nos premiers échanges, la curiosité nous pris de savoir quels liens généalogiques nous unissaient, Paul Soucy étant d'origine acadienne, Pierre Soucis qui, étant d'origine Québécoise avait de plus une signature originale et moi qui était né d'un père d'origine américaine. C'est ainsi qu'en échangeant nos arbres généalogiques, nous avons été étonnés de constater que nous avions un ancêtre en commun du nom de Joseph Soucy, petit-fils de l'ancêtre de toutes les familles Soucy d'Amérique. Paul était issu d'André, Pierre de Louis et moi de Jean-François. Pierre eut la bonne idée de déclarer que nous étions tous frères dans l'histoire entendu qu'au milieu du XVIII^e siècle, nos lointains aïeux habitaient sous le même toit à La Pocatière.

La rencontre des trois frères Par delà les siècles d'histoire

Il ne s'était pas écoulé un mois depuis les premiers contacts que nous songions déjà à nous rencontrer pour mieux nous connaître et définir les actions qui allaient nous permettre de constituer une association de familles. La première rencontre des trois frères eut lieu à l'hôtel Marriott de Montréal, le 29 octobre 1999.



Lors de cette rencontre historique, il fut convenu de revitaliser le forum d'échanges d'informations généalogiques et historiques relatives à la famille Soucy qui avait été implanté par Paul R. Soucy, le 7 avril de la même année. Vues les distances qui nous séparaient, il fut convenu de canaliser nos échanges sur le forum de discussions de manière à recruter les passionnés d'histoire et de la généalogie de la famille Soucy.



Les étapes vers l'incorporation de l'Association des familles Soucy

Parallèlement aux actions sur le Web, je prenais contact avec la Fédération des familles-souches québécoises en vue de la constitution d'une association et le 27 octobre 1999, je rencontrais le vice-président de la F.F.S.Q. pour connaître les lignes directrices devant nous permettre d'asseoir solidement les fondements de notre association. À cet égard, le 6 novembre 1999, je participais à une journée d'informations organisée par la F.F.S.Q. sur le thème de la gestion des associations de familles.

À l'aube du nouveau millénaire, plus précisément le 10 janvier 2000, après coordination avec Pierre et Paul, nous transmettions une demande officielle en recherche de nom auprès de l'Inspecteur général des Institutions financières du Québec. Le 17 janvier 2000, je recevais le rapport en recherche de nom qui nous permettait de faire une requête pour constitution en incorporation et le 24 février 2000, les Lettres Patentes de l'Association des familles Soucy Inc étaient déposées au registre des Institutions financières. La confirmation de l'incorporation a été reçue à Boucherville le 2 mars 2000 et l'annonce en a été faite sur le forum de discussions dédié à la famille Soucy, le 4 mars 2000.

Alain L. Soucy, Président

LA PETITE HISTOIRE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY

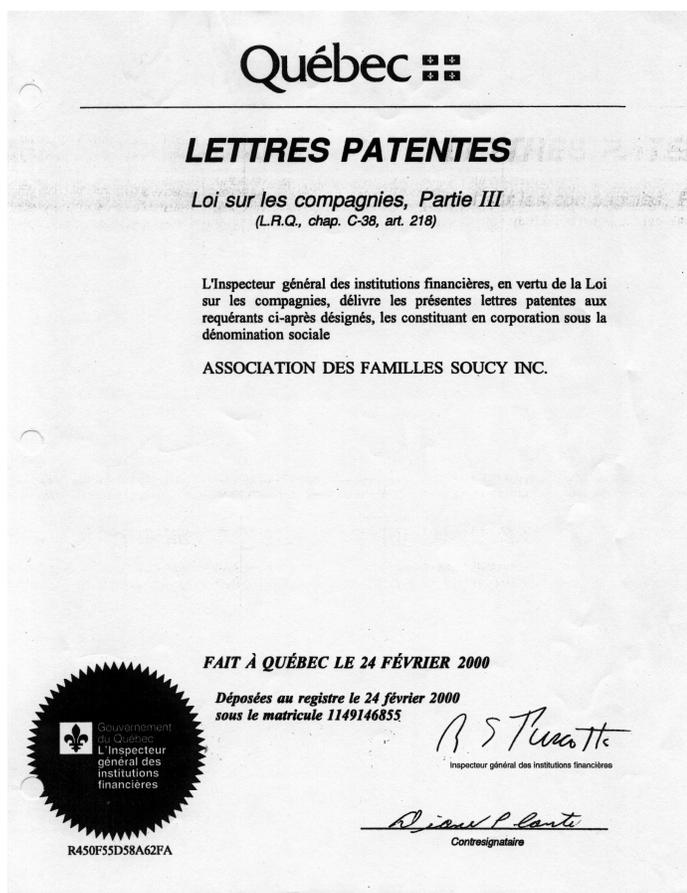


Photo de famille lors de l'Assemblée de fondation tenue à La Pocatière, le 4 juin 2000

De gauche à droite, première rangée; Wilfrid Lionel Soucy de Baie St-Paul, Bertrand Soucy de St-Pascal de Kamouraska, Pierre Soucis de Trois-Rivières, Alain L. Soucy de Boucherville, Paul R. Soucy de Dieppe, Alain Y. Soucy de Sillery. Rangée arrière; Jean-François Soucy de St-Pascal de Kamouraska, Francine Soucy de Lévis, France Soucy de St-Basile le Grand, Monique Soucy-Roberge de Québec, Valérie Soucy de Québec, Guy Soucy de Montréal, Esther Leduc de Trois-Rivières, Jean-Pierre Soucy de Montréal, Rachel Soucy de St-Onésime d'Ixworth, Danielle Soucy de La Pocatière, Feu Jacques A. Soucy et Cécile Clouâtre-Soucy de La Pocatière, Jeannine Soucy-Watson de Grand-Sault, Alain G. Soucy de St-Pascal de Kamouraska.

Tenue de l'assemblée générale de fondation à La Pocatière, le 4 juin 2000

C'est par une magnifique journée du dimanche 4 juin 2000 qu'a eu lieu l'assemblée générale de fondation de l'Association des familles Soucy. Une trentaine de personnes y ont participé. Se tenant dans la salle de conférences de l'Auberge Cap Martin à La Pocatière, ce rassemblement fut l'occasion pour bien des gens, portant le patronyme Soucy, de fraterniser et d'échanger surtout des informations et des souvenirs concernant les origines de nos familles. Venant de la région des Laurentides, de Montréal, de la Montérégie, de la Mauricie, de Québec, des Appalaches et du Bas-Saint-Laurent ainsi que du nord et du sud du Nouveau-Brunswick, plusieurs ont essayé de se trouver des traits communs au niveau psychologique ou physique et même des anecdotes pour se raconter des histoires typiques de Soucy.

Ce fut vraiment une journée d'une grande excitation émotionnelle où la plupart d'entre nous revenait dans la région de Kamouraska, l'un des principaux fiefs de la famille Soucy. Plusieurs lignées ancestrales sont parties de cette région afin de s'établir aux quatre coins de l'Amérique et du monde. La rencontre commença par un accueil aux participants(es) dans le hall d'entrée de l'Auberge par nul autre que nos ancêtres Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet. Pierre Soucis et Esther Leduc personnifiaient nos ancêtres qui étaient, et il faut le dire, très bien costumés pour l'événement. Ensuite, un tour de table fut proposé par Pierre Soucis où les invités(es) énuméraient les raisons qui les ont amenés à participer au premier rassemblement de notre association. Par la suite, Alain Soucy de Boucherville, Paul Soucy de Dieppe au Nouveau-Brunswick et Pierre Soucis de Trois-Rivières énumérèrent les raisons et les circonstances qui les ont amenés à faire les démarches pour l'incorporation de l'Association des familles Soucy.

LA PETITE HISTOIRE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY

La rencontre du matin se termina par un dîner dans la verrière de l'auberge où une magnifique table d'hôte fut montée par les propriétaires de l'établissement afin de souligner cette journée historique de la fondation de notre association. Lors du dîner, un message préparé par Philippe de Caen, messenger des Soucy en Normandie, a été lu devant l'assemblée. Après ce copieux repas, les participants ont voté les points à l'ordre du jour de cette réunion historique.



Pour cette occasion, nous avons eu le privilège de recevoir Monsieur Guy Fréchet, 2e Vice-Président de la Fédération des familles-souches québécoises qui nous a expliqué en détails les rôles, mandats et services que cette fédération pouvait offrir à ses membres.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée de fondation, le premier bureau de direction a été constitué en nommant Alain L. Soucy de Boucherville à la présidence, Paul Soucy de Dieppe au Nouveau-Brunswick à la vice-présidence, Alain Y. Soucy de Sillery à la trésorerie et Valérie Soucy de Québec au secrétariat.

La réunion se termina vers les 16h30 par une photo de famille, la toute première de notre jeune association.

Pierre Soucis, administrateur



Photo souvenir à l'occasion de l'Assemblée générale de fondation de l'Association des familles Soucy

Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet ici personnifiés par Pierre Soucis et sa conjointe Esther Leduc de Trois-Rivières.

Cotisation annuelle à l'Association des familles Soucy Inc.

Membre régulier: Individuel/couple: 30\$

Membre bienfaiteur: Plus de 30\$

Membre associé (réservé aux associations de familles): 100\$

Membre corporatif: 200\$

Membre à vie de moins de 65 ans: 250\$ forfaitaire

Membre à vie de 65 ans et plus: 150\$ forfaitaire

LES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY

Alain L. Soucy



Alain L. Soucy est né à Trois-Rivières (Québec) le 10 mars 1950 de l'union de Normand Paul Soucy originaire de Rumford (Maine) et de Marguerite Claircy Rompré originaire de Sainte-Thècle (Québec). Il a fait ses études secondaires et collégiales à l'Académie De LaSalle (1963-1966) et au Centre des Études Universitaires de Trois-Rivières (1967-1968). Il a poursuivi des études de Baccalauréat en sciences appliquées à l'Université Laval dans le domaine du génie géologique avec Maîtrise en ingénierie de la réhabilitation des infrastructures urbaines à l'Université de Sherbrooke. Spécialiste en ingénierie des sols et des matériaux, il compte plus de 25 années comme consultant dans le domaine des ponts et chaussées.

Alain L. Soucy a épousé Christiane Lévesque à Sainte-Foy (Québec) le 4 août 1973. De ce mariage sont nés trois enfants; Mireille le 25 mai 1974, François le 29 octobre 1979 et Guillaume le 11 mars 1987.

Passionné d'histoire et de généalogie de la famille Soucy, il documente ce dossier depuis bientôt 30 ans (1973). Il est devenu membre de la Société Généalogique Canadienne-Française (#5943) et de la Société de généalogie de Québec (#1272) en 1980. Co-Fondateur de l'Association des familles Soucy inc., Alain L. Soucy assume les fonctions de président, d'archiviste et de responsable de l'édition du bulletin de liaison « La Source ».

Paul R. Soucy

Fonctionnaire au gouvernement du Canada, Paul R. Soucy est coordonnateur des communications régionales pour le bureau d'information du Canada à Moncton.



Gradué de l'Université de Moncton, il a travaillé aux ministères de l'Emploi et de l'Immigration, Communications Canada et Patrimoine canadien où il pilotait la gestion stratégique et les communications pour la région de l'Atlantique. Il a aussi œuvré comme directeur de la Galerie Restigouche, Centre national d'exposition à Campbellton (1979-1988) où il a conçu et mené à terme des expositions et des programmes culturels avant de se joindre au Secrétariat d'État du Canada, programme des langues officielles au Nouveau-Brunswick en 1988. Il fonda le Conseil fédéral des communications du N.B. en 1998, a œuvré dans plusieurs organismes bénévoles et partage une famille reconstituée de six enfants avec Marthe Finn.

Paul R. Soucy est le fils de Alvine Ouellette et de Léonel Soucy à Josephel à Firmin à Firmin à Firmin à André à André à Joseph à Pierre à Jean. Co-Fondateur de l'Association des familles Soucy inc., Paul R. Soucy assume les fonctions de vice-président et de webmestre du site web de l'Association.

Pierre Soucis

Je suis né à Montréal le 18 septembre 1955 et aussi fils majeur de Gilles (1927) et de Jacqueline Cloutier(1929). J'ai une sœur du nom de Jacqueline (1965). Je suis également père de deux enfants, Marilyne(1985) et Félix-David (1988) qui sont nés d'une première union avec Monique Langevin(1954). Je vis à Trois-Rivières depuis bientôt sept ans avec ma conjointe actuelle qui se nomme Esther Leduc(1953).



J'ai fait mes études à l'Université de Montréal et à l'UQAM où j'ai décroché deux baccalauréats: l'un dans la concentration ès sciences(1981) et l'autre en sexologie (1984). J'ai aussi complété mes études par une maîtrise en sexologie clinique à l'UQAM (1987). Je suis membre en règle, depuis 1988, de l'Association des sexologues du Québec et également membre en règle, depuis 1993, de l'Institut International de Sexoanalyse. Je travaille en pratique privée depuis bientôt quinze ans (Trois-Rivières et Sorel) et suis aussi chargé de cours à l'UQAM (sexologie), à l'Université Laval (faculté de médecine) et l'UQTR (psychologie) depuis une dizaine d'années. Je suis un passionné d'histoire (surtout pour la période du Moyen Âge) et de généalogie. Je fais régulièrement des chroniques sur l'histoire de la sexualité sur le réseau RockDétente à Trois-Rivières et dans le magazine " Corps et Âme ". Depuis décembre 2000, j'assume les fonctions de premier vice-président en poste de l'Institut Québécois de Sexoanalyse. Co-Fondateur de l'Association des familles Soucy inc., Pierre Soucis assume les fonctions d'administrateur et de responsable du comité organisateur des activités sociales de l'Association.

LES RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION

Chers membres du conseil d'administration
Chers cousines et cousins Soucy
Chers amis des familles affiliées à la nôtre,

Voilà maintenant une année que nous nous sommes réunis à La Pocatière, le 4 juin 2000, pour établir les fondements de l'Association des familles Soucy. Nous y avons adopté nos statuts et nos règlements, nous avons élu un conseil d'administration constitué de neuf membres et nous avons nommé trois personnes à la présidence des comités directeurs chargés de mettre en place et de développer les éléments rassembleurs de notre association que sont notre site WEB et notre groupe de discussion, le bulletin de liaison et sans oublier le module de recherche historique et généalogique qui nous permet non seulement d'enrichir notre patrimoine mais aussi de susciter l'intérêt de nos membres.

Depuis la formation de ces premiers comités, d'autres ont été créés notamment pour assurer le recrutement de nouveaux membres en régions, pour concevoir les armoiries de notre association et choisir une devise ainsi que les emblèmes floral, arborescent et aviaire et un saint-patron pour notre association. Nous avons également créé le non moins important comité de recrutement régional pour rejoindre les familles Soucy dans toutes les régions du Québec et d'Acadie, ailleurs au pays et aux Etats-Unis de même qu'outre-mer et notamment en Normandie où plusieurs Soucy seraient sans doute heureux de se joindre à leurs cousins américains. Au cours de la première année d'existence, votre conseil d'administration s'est donné quelques objectifs qui ont tous été atteints.

Adhésion de l'AFS à la Fédération des Familles-Souches Québécoises

Dès le 19 juillet 2000, après examen de notre dossier corporatif, l'Association des familles Soucy a obtenu son adhésion à la Fédération des Familles-Souches Québécoises (F.F.S.Q.) qui regroupe plus de 160 associations de familles comme la nôtre. Par cette adhésion, nous avons inscrit le nom de notre famille dans le répertoire des grandes familles souches du Québec. Le conseil d'administration a d'ailleurs élu le siège social de l'AFS à l'adresse de la Fédération des Familles Souches Québécoises.

Premier bulletin d'information

Au cours du mois d'août 2000, le comité du bulletin d'information présidé par Pierre Soucis a produit un premier bulletin qui se voulait un document d'information à l'endroit des nouveaux membres. Un exemplaire de ce bulletin a d'ailleurs été transmis à tous les membres accompagné d'une carte de membre plastifiée.

Création d'un site web

Au cours de l'automne 2000, l'accent fut mis sur la construction d'un site Web qui se voulait une fenêtre ouverte sur le monde pour rejoindre le plus grand nombre de Soucy. L'ouverture officielle de notre site Web qui compte plusieurs pages a été faite le 15 février 2001. Notre site Web est hébergé au Centre de généalogie francophone d'Amérique et Paul R. Soucy en est le webmester. Nous y avons intégré notre centre de messagerie électronique réservé à la famille Soucy. Le site Web et le site de discussion constituent le principal véhicule d'information de notre association.

Rapport présenté par Alain L. Soucy, président de l'Association des familles Soucy inc. à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres tenue à Québec, le 9 juin 2001.

Au cours de la première année d'existence, votre conseil d'administration s'est donné quelques objectifs qui ont tous été atteints.

LES RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION

L'AFS accueille les congressistes au congrès 2001 de la Fédération des Familles-Souches Québécoises

Au printemps 2001, après avoir travaillé pendant plusieurs mois à l'organisation du congrès, les représentants de la famille Soucy vêtus de leurs plus beaux atours de l'époque Nouvelle-France étaient aux premières loges pour accueillir les grandes familles du Québec réunies à Montréal à l'occasion du congrès annuel de la Fédération des Familles-Souches Québécoises qui s'est tenu à l'hôtel Les Gouverneurs de l'île Charron, les 4, 5 et 6 mai 2001.

Il convient de mentionner que nous avons pris l'habitude de faire paraître un article dans chacune des publications de la revue «La Souche», le bulletin de la F.F.S.Q. Nous nous mettons ainsi en scène face à l'ensemble des autres associations de familles.

Création des armoires de l'Association des familles Soucy

Dans le même temps, nous avons travaillé fort à la conceptualisation des armoiries de l'AFS. Il s'agit d'armoiries complètes avec devise, écu, cimier et lambrequins qui font hommage à nos ancêtres Jean Soucy dit La Vigne et à Jeanne Savonnet. Elles rappellent également que l'Îsle-aux-Oyes et l'Îsle-aux-Grues sont le berceau de notre famille en Nouvelle-France. Ce travail a été fait par Alain L. Soucy et Pierre Soucis sous la direction d'Éric Messier, conseiller en titre de l'Autorité héraldique du Canada à qui revient les honneurs de l'œuvre artistique. Nos armoiries ont été dévoilées aux familles Soucy réunies en assemblée générale dans le Vieux-Québec, le 9 juin 2001.

Vers de nouveaux défis

Depuis l'obtention de nos Lettres Patentes le 24 février 2000 et l'assemblée de fondation le 4 juin 2000, nous avons fait un grand pas vers la réalisation des grands objectifs que s'étaient données les trois personnes à l'origine de la fondation de l'AFS. Nous sommes maintenant rendus à un autre carrefour dans la vie de notre association. Pour emprunter une allégorie avec l'établissement de nos ancêtres, nous avons actuellement érigé notre maison, nous avons construit quelques meubles et fait l'acquisition de quelques outils. Il nous faut maintenant passer aux champs et tenter de survivre avec ce que nous avons semé.

Il ne suffit plus de rêver à de belles et grandes choses pour notre association, il faut maintenant regrouper les efforts du bureau de direction, du conseil d'administration, des comités directeurs et de tous les membres pris individuellement. Il faut garder à l'esprit que l'Association des familles Soucy est une organisation sans but lucratif dont l'essor, pour ne pas dire aussi la survie, repose sur les épaules de ses bénévoles. Nous avons tous, pour la plupart, de plus en plus d'obligations qui nous accaparent du temps et de l'énergie. Il n'est donc pas étonnant que l'action bénévole soit en perte de vitesse de nos jours. Mais néanmoins, nous aurons besoin de personnes disponibles et motivées à poursuivre le travail. De l'avis des présidents d'autres associations de famille que j'ai côtoyés lors de l'organisation du congrès 2001 de la F.F.S.Q., une association de famille ne peut pas survivre si elle ne possède pas son instrument principal de communication, le bulletin de liaison. Or, la production d'un bulletin de liaison demande non seulement des connaissances et des compétences mais aussi de la constance et de la persévérance.

Il faut garder à l'esprit que l'Association des familles Soucy est une organisation sans but lucratif dont l'essor, pour ne pas dire aussi la survie, repose sur les épaules de ses bénévoles.

Au cours de la première année d'existence, votre conseil d'administration s'est donné quelques objectifs qui ont tous été atteints.

..Mais néanmoins, nous aurons besoin de personnes disponibles et motivées à poursuivre le travail.

LES RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION

La production d'un bulletin de liaison, c'est comme la production d'un journal, il ne faut pas courir après les articles le jour même de la tombée. Il faut être en mesure de rencontrer les échéances et il faut suffisamment de revenus provenant de la cotisation des membres pour couvrir les frais reliés à l'édition, à l'impression et à l'expédition des bulletins. Ce défi de produire un bulletin de liaison de qualité et riche d'informations, au rythme de deux à quatre fois par année, est donc lié au défi de recruter des bénévoles et nouveaux membres.

Par ailleurs, nous devons planifier et organiser des rassemblements de familles dans les régions. Il nous faut donc des gens d'action capables d'organiser des activités culturelles et/ou récréatives et de les mener à bien dans l'esprit des objectifs visés par l'AFS.

Le défi que nous avons en ce moment est donc de trouver des bénévoles prêts à collaborer à chacun des comités directeurs. En particulier, il faut des personnes :

- capables d'effectuer des recherches généalogiques pour répondre aux questions de nos membres;
- capables de rédiger des articles de fond pour faire connaître l'histoire et la généalogie de notre famille dans les différentes régions de l'Amérique;
- capables de trouver toute publication faisant mention ou hommage à l'endroit d'un porteur du patronyme Soucy et ce, dans tous les domaines de l'actualité;
- capable d'organiser des activités culturelles et/ou récréatives pour créer des liens entre les familles Soucy dans les régions.

Nous serons heureux de recevoir toute suggestion et toute forme d'aide qui nous permettront d'atteindre les objectifs inscrits dans nos statuts et règlements.

Alain L. Soucy, Président

Comment pouvez-vous apporter votre aide À l'Association des familles Soucy

Toute personne intéressée à l'histoire et à la généalogie de la famille Soucy et soucieuse de soutenir les efforts de l'Association des familles Soucy dans l'atteinte de ses objectifs peut apporter sa collaboration de multiples façons;

1. Partagez vos connaissances inédites sur la famille Soucy;
2. Faites-nous connaître un pionnier Soucy de votre région;
3. Parlez-nous d'un Soucy qui fait les manchettes de l'actualité;
4. Faites-nous part du nom Soucy dans la toponymie de votre région;
5. Faites-nous connaître un bien patrimonial bâti par un Soucy;
6. Envoyez-nous une épreuve annotée d'une photo de vos aïeuls;
7. Écrivez-nous des articles sur les thèmes traités dans «La Source»;
8. Devenez membre de l'Association des familles Soucy Inc.;
9. Faites connaître l'Association dans votre famille;
10. Faites un don au nom de l'Association des familles Soucy inc.;
11. Joignez-vous au Comité organisateur des activités sociales;
12. Souscrivez une publicité dans le bulletin de liaison «La Source»
13. Faites-nous part de vos découvertes sur le web ou dans les volumes;
14. Avisez-nous des erreurs que nous pourrions faire dans nos textes;
15. Mettez-nous en contact avec des personnes passionnées de notre histoire;
16. Envoyez-nous une copie de vos titres d'ascendance généalogique;
17. Transmettez-nous des articles de revues ou de journaux parlant des Soucy;
18. Identifiez-nous un Soucy qui a marqué l'histoire de votre région;
19. Parlez-nous d'un Soucy qui a fait sa marque à l'étranger;
20. Faites-nous connaître un Soucy qui se distingue dans votre région;
21. Faites-nous connaître un Soucy qui vient d'obtenir une graduation;
22. Faites-nous connaître les œuvres artistiques réalisées par un Soucy
23. Etc..

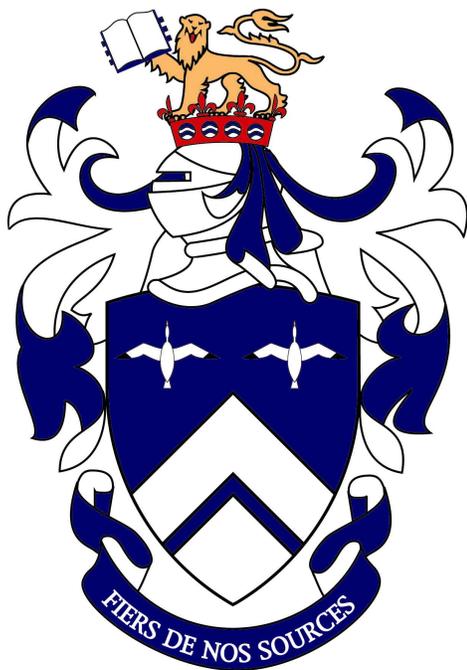
Comment nous rejoindre

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC

Case postale 6700, Succursale Sillery
Sainte-Foy (Québec)
G1T 2W2

COURRIEL

alain.soucy@videotron.ca



L'Association des familles Soucy est fière de vous présenter ses armoiries qui comprennent cimier, écu et devise en célébration de la mémoire de nos ancêtres. Les armoiries nous rappellent également l'archipel de Montmagny, berceau de notre famille en terre d'Amérique et la Normandie, foyer principal des Soucy en terre de France. Elles soulignent au passage notre volonté de raconter nos origines dans le respect des faits historiques.

L'écu

L'écu, élément central de nos armoiries, rend hommage à nos ancêtres Jean Soucy dit la Vigne et Jeanne Savonnet qui ont fait souche à l'Isle-aux-Oyes dans l'archipel de Montmagny, le 5 septembre 1671. Nos ancêtres y sont symbolisés par deux oies blanches majestueuses et migrantes posées sur fond d'azur. Dans le langage héraldique, l'oie symbolise une personne ingénieuse et pleine de ressources, qualités indispensables aux insulaires du Saint-Laurent. L'oie blanche symbolise

également la persévérance, l'endurance et la détermination à atteindre les buts fixés quelle que soit l'adversité. Cet oiseau migrateur nous rappelle aussi que Jean et Jeanne ont entrepris un long périple pour venir s'établir en Nouvelle-France sur cette île où les oies blanches s'arrêtent en si grand nombre qu'on l'aura appelé l'Isle-aux-Oyes.

La partie inférieure de l'écu sur fond d'argent représente l'Isle-aux-Oyes et l'Isle-aux-Grues où nos ancêtres ont établi successivement leur demeure. Le filet d'azur posé en chevron représente les eaux du fleuve Saint-Laurent qui envahissent les battures et qui séparent l'Isle-aux-Grues et l'Isle-aux-Oyes au moment des grandes marées du printemps et de l'automne. L'azur du mantel et du filet suggère le ciel et la mer qui ont marqué le cadre de vie de nos ancêtres insulaires.

Les lambrequins

Les lambrequins qui enveloppent l'écu évoquent quant à eux le vent qui balaie ces îles plantées au milieu du fleuve Saint-Laurent. L'azur et l'argent reprennent intentionnellement les couleurs du fleurdelisé québécois.

Le cimier

Le cimier fait appel aux éléments emblématiques de la Normandie, foyer principal des Soucy vivant actuellement sur le territoire français. Le léopard d'or représenté en héraldique par un lion passant est issant d'une couronne ducale qui évoque le duché de Normandie. La couronne est chargée de quatre sources en mémoire de Anne, Pierre, Marie-Anne et Guillaume Soucy, les quatre enfants, sources de vie, nés du mariage de nos ancêtres en terre d'Amérique. Les fleurs de lys qui coiffent la couronne symbolisent la France de l'ancien

régime patrie de nos ancêtres et le Québec d'aujourd'hui, berceau des Soucy d'Amérique. La queue du léopard semble dessiner un « S » majuscule et majestueux évoquant celui du patronyme Soucy.

La devise

Sur le listel, notre devise, «FIERS DE NOS SOURCES», souligne notre fierté à l'égard de nos origines françaises. Elle rappelle dans le même temps que le nom Soucy prend ses racines étymologiques dans le mot source. Qui plus est, notre devise exprime la fierté qui anime le chercheur en généalogie lorsqu'il découvre une nouvelle source documentaire qui lui inspirera une autre page de l'histoire de notre famille. Cette rigueur dans la qualité du document de preuve est soulignée avec force par le léopard qui présente un livre en preuve de l'authenticité de la découverte. Les onglets du livre indiquent que les premières pages de l'histoire de notre famille ont déjà été écrites alors que les pages blanches rappellent qu'il y aura toujours place à écrire de nouveaux chapitres car chaque génération finit elle-même par passer à l'histoire.

Alain L. Soucy

Sous le thème « Nos ancêtres ? » cette rubrique traitera des questions qui touchent directement la vie de nos ancêtres d'après les documents authentiques qu'ils nous ont laissés.

L'identité de nos ancêtres d'après les manuscrits anciens

Si les archives de France n'ont pas encore révélé l'origine de notre famille, les archives nationales du Québec pour leur part ne laissent aucun doute sur l'identité du couple-ancêtre à l'origine de la branche nord-américaine de la famille Soucy. Les actes de baptême des enfants nés du couple mais aussi les actes de mariage de ces enfants et surtout les actes du second et du troisième mariage de notre ancêtre maternel sont sans équivoque. Nos ancêtres se nomment Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet.

Les manuscrits du missionnaire breton Thomas Morel, prêtre agrégé du séminaire de Québec

Le missionnaire Thomas Morel donne une preuve historique incontestable sur le nom de nos ancêtres dans les actes de baptême qu'il a rédigés pour chacun des enfants du couple Soucy-Savonnet. Non seulement les écrits de l'abbé Morel sont-ils constants dans les noms et prénoms de chacun des conjoints mais ils le sont également dans la forme orthographique à une variante près. Les manuscrits de l'abbé Morel font aussi mention du lieu de résidence de nos ancêtres dans l'Archipel de Montmagny. Voyons les faits:

Acte de baptême de Anne Soucy Déposé au registre de la paroisse Ste-Famille de l'Île d'Orléans Le 15 septembre 1671

« Le quinzième jour du mois de septembre de l'année mil six cent septante (et un), a été baptisée Anne fille de Jean Soucy dit La Vigne habitant dans lisle aux oyes et de Jeanne Savonnet ses père et mère... »

Th. Morel P. Miss.

Acte de baptême de Pierre Soucy Déposé au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec Le 16 avril 1673

« Le seizième jour du mois d'avril de l'an mil six cents soixante et treize par messire Thomas Morel prestre missionnaire a esté baptisé Pierre fils de Jean Soucy dit La Vigne habitant de lisle aux oyes et de Jeanne Savonnet sa femme... »

Louis Ango

Acte de baptême de Marie-Anne Soucy Déposé au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec Le 26 avril 1675

« Le vingt-sixième jour du mois d'avril de l'an mil six cents soixante quinze par m^{re} Thomas Morel prestre missionnaire du séminaire de Québec a esté baptisée à L'Isle aux grues Marie Anne, fille de Jean Soucy d. la vigne habitant dud. Lieu et de Jeanne Savonnet sa femme... »

H. De Bernières

Acte de baptême de Guillaume Soucy Déposé au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec Le 1er mai 1677

« Le premier jour du mois de may de l'an mil six cents soixante dix sept par m^{re} Thomas Morel prestre missionnaire du séminaire de Québec a esté baptisé Guillaume fils de Jean Soucy dit La Vigne habitant à L'Isle aux grues et de Jeane Savonnet sa femme... »

H. De Bernières

En somme, les manuscrits du missionnaire Thomas Morel, même s'ils ont été retranscrits par Louis Ango et Henri De Bernières, attestent que le couple-ancêtre de la famille Soucy, convenons de l'orthographe, est formé de Jean Soucy dit La Vigne et de Jeanne Savonnet.



Louis XIV Le Grand
Né à Saint-Germain en 1638
Roi de France de 1643 à 1715
Décédé à Versailles en 1715

Jeanne Savonnet (1650-1723)
Notre ancêtre maternelle est née et a vécu la majeure partie de sa vie sous le règne du Roi-Soleil. Cette époque fut caractérisée par le rayonnement culturel de la France, avec les tragédies de Racine, les comédies de Molières et la musique de Lully. C'est le Grand Siècle. Au moment où Jeanne s'apprête à passer en Nouvelle-France, Louis Le Vau débute la construction du château de Versailles (1668). Au moment de convoler en secondes noces en 1679, Jules Hardoin Mansart ajoutait la galerie des Glaces au château de Versailles.

Jeanne Savonnet Notre ancêtre maternelle

Jeanne Savonnet, tel est son nom. Pour qui s'attarde un peu dans les nombreux actes de baptême, de mariage et de sépulture sans compter les actes des notaires qui mentionnent son nom, on réalise que le patronyme de notre ancêtre maternelle s'épelle tantôt sous la forme longue Savonnet et tantôt sous la forme abrégée Savonet.

L'erreur des généalogistes

Plusieurs généalogistes ont longtemps répandu l'erreur suivant laquelle notre ancêtre maternelle s'appelait Jeanne Sauvenier. Cette fausse appellation est encore bien ancrée dans la mémoire des gens parce que beaucoup de généalogistes continuent de s'inspirer des écrits antérieurs sans aller aux sources premières de l'information. Le nom Sauvenier apparaît dans « Les Filles du Roi en Nouvelle-France » de Silvio Dumas (1972), dans le Répertoire des actes de baptême mariage sépulture et des recensements du Québec ancien (P.R.D.H) de Hubert Charbonneau et Jacques Légaré (1980), dans le célèbre « Dictionnaire généalogique des familles du Québec » de René Jetté (1983), dans « Nos ancêtres » de Gérard Lebel (1985) et plus récemment dans « Les filles du roi » de Yves Landry et la liste continue de s'allonger.

Cette erreur tenace cent fois reproduite tire son origine de l'acte de mariage d'entre Jeanne Savonnet et Damien Bérubé. Cet acte est versé au registre de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours-de-l'Islet à la date du 22 août 1679. L'erreur est par trop évidente lorsqu'on examine le manuscrit annoté en marge pour résumer la nature de l'acte. On y lit en forts caractères « m. de Damien Bérubé & Jeanne Sauvenier ». Or, à n'en pas douter, cette inscription marginale n'est pas contemporaine de l'événement. La calligraphie a même des allures modernes. Mais quoi qu'il en soit, la note introduit une erreur dans le nom de l'épouse.

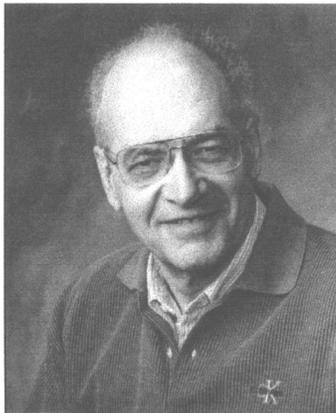
Jeanne Savonnet D'après ses propres déclarations

Acte de mariage de Jeanne Savonnet & Damien Bérubé Versé au registre de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours-de-l'Islet Le 22 août 1679

Lors de son second mariage avec Damien Bérubé le 22 août 1679, Jeanne Savonnet déclare au prêtre missionnaire Thomas Morel être « *veufve de deffunct Jean Soucy dit La Vigne* ». Concernant son âge, elle déclare être « *aagée de vingt et neuf ans* » ce qui signifie qu'elle est née après le 22 août 1649 mais avant le 23 août 1650. Au sujet de ses parents, elle déclare être la « *fille de Jacques Savonnet et de Thoinette Babilotte ses père et mère* ». Concernant ses origines en France, elle fait bien une déclaration mais l'état du document ne permet pas d'en faire la lecture si ce n'est du nom de la ville, Paris.

Acte de mariage de Jeanne Savonnet & François Miville Versé au registre de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse-de-la-Rivière-Ouelle Le 7 novembre 1692

Lors de son troisième mariage avec François Miville le 7 novembre 1692, Jeanne Savonnet déclare au prêtre missionnaire Jean-Bernard De Réqueleyne être « *veufve de deffunct Damien Berrubé* ». Jusque là, Jeanne ne fait pas de grandes déclarations jusqu'au moment où, parlant de ses parents, elle déclare être la « *fille de Jaque Savonnet et de Toinette Parmantier ses père et mère* ». La déclaration a de quoi surprendre. Si le nom de son père confirme la déclaration faite en 1679, le nom de sa mère n'a plus rien de comparable si ce n'est le prénom qui est demeuré inchangé. On peut émettre plusieurs hypothèses pour expliquer ce changement de nom. Pour l'heure, la vôtre vaut bien la mienne.



M. Michel Langlois est président fondateur de la Fédération des Familles-souches québécoises, président fondateur de l'Association des Langlois d'Amérique et président fondateur de la Maison des ancêtres depuis 1989.

Monsieur Michel Langlois a fait carrière comme historien et généalogiste professionnel aux Archives nationales du Québec à Québec. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages généalogiques et il a publié de nombreux articles dans les revues de généalogie. Il est l'auteur du «Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)».

Nous reproduisons ici l'analyse d'un historien et généalogiste de renom qui, après étude du cas, confirme la position longtemps défendue par les membres du comité de recherches historiques de l'AFS suivant laquelle la thèse picarde (Abbeville) de l'origine de notre ancêtre Jean Soucy dit La Vigne ne tient pas à l'examen des actes des notaires sous le Régime français.

À PROPOS DE Par Michel Langlois

LE CAS DE JEAN SOUCY DIT LAVIGNE

Je me suis intéressé de près depuis plusieurs mois au cas problème que constitue l'ancêtre Jean Soucy dit Lavigne, ou Jean Lavigne

Un Jean Lavigne, qui signe de ce prénom et patronyme, passe un contrat de mariage avec Madeleine Maréchal devant le notaire Becquet le 6 octobre 1669. Ce contrat est annulé par la suite. Il y a lieu de se demander si ce Jean Lavigne est le même personnage qui se marie vers 1670 avec Jeanne Sauvenier, dont les enfants sont baptisés sous le nom de Soucy et que le prêtre missionnaire identifie sous le nom de Jean Soucy dit Lavigne.

Dans son Dictionnaire généalogique, René Jetté en fait un seul et même individu. Dans son répertoire des baptêmes, mariages et sépultures, le Centre de démographie historique de l'Université de Montréal identifie ce Jean Lavigne avec Jean Soucy. A-t-il raison? Dans mon Dictionnaire biographique, je l'ai identifié comme eux avec Jean Lavigne. Toutefois, à la suite de recherches plus poussées, j'en arrive à la conclusion que Jean Lavigne à qui n'est jamais accolé le surnom de Soucy était un personnage différent de Jean Soucy dit Lavigne. Voici ce qui m'amène à cette conclusion.

J'ai lu attentivement le contrat notarié qui a été annulé. Il n'y est question nulle part du surnom de Soucy. Par ailleurs, ce Jean Lavigne dont on connaît la filiation grâce à ce contrat savait signer et signe au bas de l'acte en question. J'ai donc mis plusieurs heures à vérifier s'il était témoin à d'autres contrats du notaire Becquet, du notaire Duquet, du notaire Leconte, et du notaire Gilles Rageot entre 1669 et 1672. On faisait souvent appel aux personnes qui savaient signer pour être témoin aux actes de ces notaires. Or, son nom n'apparaît pas à d'autres contrats.

De plus, un acte imprécis de la Prévôté de Québec-on avait trop souvent l'habitude à cette époque d'appeler les gens ou par leur surnom ou uniquement par leur nom de famille-fait allusion à un Lavigne. Dans le cas qui nous préoccupe, cet acte est intéressant parce qu'il implique Pierre Bécard de Granville, défendeur, et Jean Proulx, demandeur, le vendredi 2 août 1675 (PQ Reg.

8, fol. 80r). On peut y lire le témoignage de Guillaume Fournier qui déclare que le sieur Bécard a payé 8 livres, déduction faite d'un minot et demi de blé payé au nommé Lavigne pour Jean Prou, à raison d'un écu le minot. Ce document implique des gens qui vivaient dans l'entourage du sieur Pierre Bécard. Il y avait donc un Lavigne qui vivait soit à l'île aux Grues soit à Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille (aujourd'hui Montmagny) où résidaient Guillaume Fournier et Jean Proulx. Qui était ce Lavigne? Il peut fort bien s'agir de Jean Lavigne. Par contre, il n'y a pas de document qui le concerne au Conseil Souverain, pas plus que Jean Soucy dit Lavigne, non plus que dans la Collection de pièces judiciaires et notariales. Cette piste reste donc imprécise et dans aucun acte par la suite on ne mentionne Jean Lavigne.

À mon avis, il y a deux raisons pas très convaincantes qui pourraient expliquer pourquoi Jean Lavigne aurait pu changer son nom pour celui de Jean Soucy dit Lavigne. Il faut savoir qu'à cette époque un personnage dont le nom revient souvent est Jean Levasseur dit Lavigne, huissier. N'y a-t-il pas lieu de croire que Jean Lavigne, pour éviter d'être confondu avec ce huissier qu'on nomme toujours par son surnom de Lavigne, peut avoir changé son nom pour celui de Soucy? Ce phénomène est tellement fréquent chez nos ancêtres au dix-septième siècle qu'il n'y aurait pas lieu de s'en surprendre dans le cas qui nous préoccupe. Cependant, j'ai de forts doutes à ce sujet puisque, dans l'acte de 1671, on le nomme Jean Lavigne et, au même moment, un enfant de Jean Soucy dit Lavigne est baptisé à l'île aux oies. L'autre raison de changer son nom serait qu'il avait quelque chose à cacher. Or, si tel avait été le cas, il aurait changé son nom dès son contrat de mariage en 1669.

Les enfants SOUCY ont tous été baptisés par des missionnaires de passage à l'île aux Grues et à l'île aux Oies et leurs actes de baptême ont été retranscrits dans le registre de Sainte-Famille de l'île d'Orléans pour Anne et dans ceux de Québec pour les trois autres. Si on étudie ces actes, on se rend compte que leur père est appelé Jean Soucy dit Lavigne. En conséquence, il y a lieu de se demander si Jean Lavigne et Jean Soucy dit Lavigne sont deux individus différents. Malheureusement, on ne peut savoir si ce Jean Soucy dit Lavigne savait signer, car les actes de baptême de ses enfants ont été retranscrits.

L'ÉNIGME JEAN SOUCY DIT LA VIGNE

On cherche vainement par la suite, dans les documents en général et dans les actes notariés en particulier, des actes concernant Jean Soucy dit Lavigne. Il y a bien sûr un individu qui, le 27 août 1665, reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec sous le nom de Jean Soucio. Est-ce Jean Soucy? Peut-être bien, mais rien ne nous permet de l'affirmer. Il existe par contre un document fort précieux du 17 juillet 1674 devant le notaire Becquet, un acte de concession d'une terre à Pierre Michaud à l'île aux Grues, où est bien mentionné sur la terre voisine le nom de Jean Soucy dit Lavigne.

On a fait de lui un soldat de la compagnie Grandfontaine au régiment de Carignan-Salières. Pourquoi? Parce qu'il s'est établi à l'Île-aux-Oies. Or, les seigneurs de cet endroit étaient Paul Dupuis, enseigne des compagnies Naurois, puis Maximy, au régiment de Carignan-Salières, et Pierre Bécard de Granville, enseigne de la compagnie Grandfontaine dans ce même régiment. Dans la liste des surnoms des soldats de ce régiment qui demeurèrent au pays en 1668, il y a un Lavigne dans la compagnie du sieur de Grandfontaine. Par contre, dans la liste des compagnies des sieurs Naurois et Maximy, il n'y a pas de Lavigne ni de Soucy. D'ailleurs, dans l'ensemble de cette liste, n'apparaît pas le nom ou surnom de Soucy. Par contre, le parrain du premier enfant de Jean Soucy dit Lavigne est Paul Dupuis et le parrain du second enfant est Pierre Bécard de Granville. Jean Soucy dit Lavigne n'a été lui-même parrain d'aucun enfant. En fin de compte, c'est en se basant sur le surnom de Lavigne, dans la liste de 1668, qu'on fait de Jean Soucy dit Lavigne un soldat de la compagnie Grandfontaine au régiment de Carignan-Salières. On a sans doute raison, puisque les officiers concédèrent des terres en priorité à leurs soldats demeurés ici.

Jusqu'à par contre, rien ne peut nous permettre d'affirmer que Jean Lavigne et Jean Soucy dit Lavigne sont une seule et même personne. Toutefois, si on ne trouve rien de plus sur Jean Soucy dit Lavigne, on trouve un autre acte concernant Jean Lavigne et c'est une

obligation de 500 livres à son égard du soldat François Ballan, originaire tout comme lui d'Abbeville en Picardie. Ce François Ballan faisait partie de la compagnie La Colonelle du régiment de Carignan. Cet acte du 22 septembre 1671, passé devant le notaire Auber, nous apprend que Jean Lavigne est toujours habitant de ce pays. Cependant, dans ce document, tout comme dans le contrat de mariage du 6 octobre 1669, le surnom ou le nom de Soucy n'est pas attaché à son nom. A la même époque, le 15 septembre 1671, Jean Soucy dit Lavigne fait baptiser un enfant à l'île aux grues et le prêtre mentionne bien que cet enfant est de Jean Soucy dit Lavigne. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel des choses, les documents ne nous permettent pas de trancher la question d'une façon sûre et certaine. Cependant, même si les documents ne nous permettent pas d'affirmer que Jean Lavigne est ou n'est pas le même personnage que Jean Soucy dit Lavigne, il n'y a pas lieu de croire que ce sont deux personnages différents. Pour ma part, je penche vers cette position et voici pourquoi.

Au moment où j'ai écrit la biographie de Jean Lavigne pour mon Dictionnaire biographique, je pensais, avec les informations que j'avais en main, que ce dernier était bien Jean Soucy dit Lavigne. Toutefois, après des recherches plus poussées réalisées depuis en France par madame Anne Osselein sur Jean Lavigne, je n'hésite pas à changer ma position. En effet, jamais dans ces recherches en France sur la famille de Jean Lavigne, il n'est question du patronyme Soucy. De plus, dans les deux actes notariés qui concernent Jean Lavigne, il ne porte pas le surnom de Soucy. Quand il signe lors du contrat de mariage, il ne signe que Jean Lavigne. Enfin, ce personnage qui sait signer avait passablement d'argent, puisqu'il avait prêté 500 livres à François Ballan dit Biron et ce dernier, dans le contrat d'obligation passé en 1671, ne mentionne pas le nom ou surnom de Soucy. Compte tenu de la forte somme empruntée, si Jean Lavigne avait changé de nom entre-temps, François Ballan aurait certainement pris le temps de bien identifier

de quel Lavigne il s'agissait et si c'était de Jean Soucy dit Lavigne, il l'aurait mentionné pour éviter la confusion.

Pour toutes ces raisons, je suis porté à croire que Jean Lavigne et Jean Soucy dit Lavigne étaient deux personnages différents. Aussi, pour le bénéfice des familles Soucy, on trouvera au tome 4 de mon Dictionnaire biographique la biographie de l'ancêtre Jean Soucy dit Lavigne. Il faudra tout simplement oublier celle de Jean Lavigne qui n'a pas eu de descendants. On aura remarqué, dans les lignes qui précèdent, que mon affirmation n'est pas basée sur de simples présomptions, mais est bien davantage déduite de faits précis basés sur des façons normales de procéder, ce qui me permet de vivre à l'aise avec mon affirmation. Toutefois, ce qui est malheureux pour les Soucy, c'est que nous ne connaissons ni la filiation ni le lieu d'origine de cet ancêtre. Pour être certain de son identité, il faudra trouver dans les documents français un contrat quelconque qui le relie à ses origines françaises, tout en nous prouvant qu'il est venu s'établir en Nouvelle-France. On ne peut que souhaiter bonne chance à ceux et à celles qui s'attaquent à cette tâche.



*Pierre Becquar
sieur Degrandville*

Pierre Becquar, sieur Degrandville, fils de Denis et de Jeanne Milleton de St-Eustache en la ville de Paris, arrive à Québec avec le régiment de Carignan-Salières, le 17 août 1665. Il épouse Anne Macar, fille de Nicolas et de Marguerite Couillard à Québec le 22 octobre 1668.

*Paul Dupuy
sieur de Lislois*

Paul Dupuy, fils de Simon et de Suzanne Brusquet de Notre-Dame-de-Cogne en la ville de Beaucaire dans le Languedoc arrive à Québec en septembre 1665. Il épouse Jeanne Couillard, fille de Louis et de Geneviève Després, à Québec le 22 octobre 1668.

La forme selon Morel

La forme orthographique des noms propres employée dans ces pages d'histoire de la famille Soucy respecte la forme découverte dans les manuscrits du missionnaire breton Thomas Morel.

L'Île-aux-Oyes Premier berceau des Soucy d'Amérique Octobre 1668 @ octobre 1671

Les archives héritées de la Nouvelle-France nous apprennent que Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet ont établi leur première demeure connue sur l'Île-aux-Oyes dans l'archipel de Montmagny. Cette île, qui a vu naître Anne, l'aînée des filles et Pierre, l'aîné des fils, est sans contredit le premier berceau de la famille Soucy en Amérique.

L'Île-aux-Oyes est en fait séparée en deux par un ruisseau qui permettait autrefois, à partir de l'anse du Nord-Est, d'accéder par barque au cœur des terres cultivables de cette seigneurie. Ce ruisseau partage l'Île-aux-Oyes de telle manière à constituer la Petite Île-aux-Oyes à l'ouest et la Grande Île-aux-Oyes à l'est. Cette frontière naturelle a servi de ligne de démarcation entre les terres du seigneur Paul Dupuy de Lislois et celles du Seigneur Pierre Becquar de Grandville.

Les seigneurs de l'Île-aux-Oyes et de l'Île-aux-Grues

Le 16 octobre 1668, Pierre Becquar Degrandville s'était porté acquéreur de la moitié de l'Île-aux-Grues et de la moitié de l'Île-aux-Oyes. Le Sieur Degrandville avait obtenu les titres de propriété pour la somme de six cent livres qu'il avait versé en or et en argent aux mains de Louis Couillard, sieur de L'Espinay. Par cette transaction, Monsieur Degrandville est devenu seigneur en partie de ces îles.

D'autre part, le sieur de L'Espinay avait fait don des titres de propriété de l'autre moitié de ces îles à sa fille Jeanne Couillard. Ainsi, par son mariage avec Jeanne Couillard, le sieur Paul Dupuy était devenu l'héritier de l'autre moitié de ces îles et par la suite, le seigneur en partie de l'Île-aux-Grues et de l'Île-aux-Oyes.

Les sieurs Pierre Becquar Degrandville et Paul Dupuy qui avaient partagé les mêmes aventures dans le régiment de Carignan-Salières décidèrent de lier leur destinée dans un projet de colonisation dans l'archipel de Montmagny. Leurs titres de propriété respectifs faisaient d'eux les seuls seigneurs de l'Île-aux-Grues et de l'Île-aux-Oyes.

Le 19 octobre 1668, soit trois jours avant leur mariage, Paul Dupuy et Pierre Becquar Degrandville s'engagèrent par contrat à mettre en commun tous les biens qu'ils avaient acquis et ceux qu'ils étaient susceptibles d'acquérir durant les trois années à venir. Cet acte a été passé devant le notaire LeComte, en présence de Charles Aubert, Sieur de La Chesnaye et en présence de Monsieur de Frontenac, Gouverneur de la colonie. Ce terme expiré, l'un ou l'autre sera libre de résilier cet engagement moyennant une amende de mille livres payable par celui qui aura demandé le bris de l'acte d'accord.

Les Sieurs Paul Dupuy et Pierre Becquar Degrandville arrivèrent dans l'archipel de Montmagny peu de temps après la signature de leur accord et ils y travaillèrent en commun durant lesdites trois années. Les co-propriétaires de l'Île-aux-Grues et de l'Île-aux-Oyes ont tôt fait de s'apercevoir qu'il était de leur intérêt de procéder à un partage rationnel des îles. Aussi, le 10 octobre 1671, le Sieur Paul Dupuy passa un écrit sous seing privé, conjointement avec le Sieur Pierre Becquar Degrandville, par lequel le premier concédait au second sa part de la Petite Île-aux-Oyes et de l'Île-aux-Grues. Suite à cet accord, le Sieur Paul Dupuy ne conserva que la Grosse Île-aux-Oyes alors que le Sieur Pierre Becquar Degrandville devint seigneur sur la totalité de l'Île-aux-Grues et de la Petite Île-aux-Oyes.

Le nouvel accord fut placé entre les mains de l'abbé Thomas Morel qui était de passage sur l'Îsle-aux-Oyes le jour même de la convention. À cette époque, l'abbé Thomas-Joseph Morel, prêtre missionnaire du séminaire de Québec, faisait les fonctions curiales sur l'île d'Orléans et notamment à Sainte-Famille ainsi que sur la Côte-du-Sud, depuis Québec jusqu'à Rivière-Ouelle.

Jean Soucy dit La Vigne Habitant de l'Îsle-aux-Oyes

Jean Soucy s'est associé à ce projet de colonisation en devenant l'un des tout premiers censitaires de la nouvelle seigneurie de l'Îsle-aux-Oyes.

La première mention de l'établissement de notre ancêtre sur l'Îsle-aux-Oyes est inscrite dans les registres de la paroisse Sainte-Famille de l'Île d'Orléans. Depuis la naissance de leur premier enfant, **le samedi, 5 septembre 1671**, soit précisément cinq semaines avant la ratification des accords sur le partage des îles, les parents espéraient la visite du missionnaire pour faire baptiser leur fille. Or, la petite famille reçue la visite de l'abbé Thomas Morel **le 15 septembre 1671**, soit deux semaines après la naissance de l'enfant. Profitant de la visite du missionnaire, on présida à la cérémonie du baptême en présence de Paul Dupuy, écuyer, Sieur de Lis-lois, parrain de l'enfant et de Anne Macar, épouse de Pierre Bécard Degrandville, marraine de l'enfant. De retour à l'île d'Orléans, l'abbé Morel inscrit le baptême dans les registres de la paroisse Sainte-Famille. L'acte de baptême rédigé par le missionnaire ne laisse aucun doute sur le fait que Jean Soucy dit La Vigne avait établi sa famille sur l'Îsle-aux-Oyes.

Il est probable qu'au moment de cette visite de l'abbé Morel **le 15 septembre 1671**, les seigneurs Dupuy et Degrandville ont abordé avec le missionnaire la grande question du partage de l'Îsle-aux-Grues et de l'Îsle-aux-Oyes. C'est sans doute à la requête des deux seigneurs que l'abbé Morel est revenu dans l'archipel le 10 octobre de la même année pour témoigner de la ratification sous seing privé de l'acte de partage.

L'omission du missionnaire breton Thomas Morel

Du fait que l'acte de partage des îles du **10 octobre 1671** fut confié au missionnaire Thomas Morel, ce dernier savait fort bien différencier les îles qui étaient la propriété des sieurs Dupuy de Lislois et Becquar Degrandville. Mais bien que le missionnaire Thomas Morel fut témoin des accords entre les deux seigneurs, il ne juge pas nécessaire de préciser sur laquelle de la grosse ou de la petite Îsle-aux-oyes Jean Soucy dit la Vigne avait établi sa demeure. Il faut savoir qu'à cette époque, sans doute pour assurer leur défense mutuelle au milieu de nulle part, entre battures et marées, loin de la Côte-du-sud, trop loin de Québec, les deux ex-officiers du régiment de Carignan-Salières ont construit leur manoir à portée de vue, chacun sur un petit promontoire pour faciliter le guet, l'un du côté nord de l'Îsle-aux-Oyes et l'autre du côté sud, à moins de 1,5 km de distance l'un de l'autre pour ainsi être en mesure de porter assistance en cas d'alerte. C'est sans doute aussi parce que ce petit noyau de colonisation perdu au milieu du Saint-Laurent, tout juste séparé par un ruisseau dans une même prairie que le missionnaire de passage n'y a vu qu'un seul foyer de colonisation sur l'Îsle-aux-Oyes. Et puis, les fonctions de son sacerdoce dans les missions de la Côte-du-sud ne justifiaient pas la précision dans le

milieu temporel. Néanmoins, il demeure une incertitude quant à savoir sur laquelle de la petite ou de la grosse île Jean Soucy dit La Vigne avait érigé sa demeure. Par conséquent, nous ne pouvons pas affirmer si la famille Soucy habitait sur les terres du sieur Degrandville sur la Petite Îsle-aux-Oyes ou sur les terres du sieur Dupuy de Lislois sur la Grosse Îsle-aux-Oyes. La question se pose avec plus d'intérêt depuis que les archéologues ont mis à jour les manoirs des deux seigneurs et les vestiges d'autres bâtiments.

Certains indices permettent cependant de croire que Jean Soucy dit La Vigne habitait la Petite Îsle-aux-Oyes plutôt que la Grosse Îsle-aux-Oyes. Le premier indice nous est donné dans l'acte de baptême de Anne Soucy. En effet, pour leur première fille et premier enfant, Jean et Jeanne font honneur à l'épouse du sieur Degrandville, Anne Macar, en la faisant marraine de l'enfant et en lui donnant son prénom. Or, voilà que le couple récidive au baptême de leur premier enfant mâle en lui donnant le prénom de Pierre. Ce faisant, Jean et Jeanne continuent de faire honneur à la famille Degrandville en désignant Pierre Becquar comme le parrain de l'enfant et en lui donnant son prénom.

Si on croit, suivant cette hypothèse, que Jean Soucy dit La Vigne était un censitaire du sieur Degrandville, il est par ailleurs plus facile de comprendre que notre ancêtre aura transporté sa famille sur l'Îsle-aux-Grues dans les mois qui ont suivi la naissance de Pierre Soucy.

Alain L. Soucy

«Le terroir de nos ancêtres» intéressera le lecteur curieux de découvrir non seulement le milieu physique où ils ont vécu mais aussi la condition matérielle de nos ancêtres. Nous nous attarderons à localiser et à décrire les terres où ils ont vécu mais aussi les bâtiments, les équipements et accessoires, le cheptel, les armes et les outils... d'après les papiers terriens et autres documents conservés dans nos archives. De plus, nous ferons état des biens meubles et des vêtements qu'ils possédaient d'après les testaments qu'ils nous ont laissés et les inventaires après décès. Il importe, croyons-nous, que nous sachions où vivaient nos ancêtres, quelles étaient leurs occupations et leurs conditions de vie.

Le terroir de l'Île-aux-Oyes

Nous savons que Jean Soucy dit La Vigne a établi sa première demeure sur l'Île-aux-Oyes dans l'archipel de Montmagny. C'est là le premier berceau de tous les Soucy originaires de la Côte-du-Sud.

Située dans le fleuve Saint-Laurent à l'extrémité nord-est de l'Île-aux-Grues et à 4,5 km au large de L'Islet-sur-Mer, sur la Côte-du-Sud, cette île est longue de près de 5 km et large de 1 km. Une batture s'étend sur plus de 7 km au sud-ouest de l'Île-aux-Oyes, reliant cette dernière à sa voisine, l'Île-aux-Grues. Vers le milieu du XVI^e siècle, ces deux îles qui n'en faisaient qu'une seule selon certaines cartes, étaient appelées l'Île du Sud.

Le 20 octobre 1633, le père Paul Le Jeune, jésuite explorant la Côte-du-Sud, écrit: «nous quittâmes cette île [vraisemblablement l'Île-aux-Grues] pour entrer dans une autre appelée Cachibasiouachgate. Nous la pourrions nommer l'Isle aux Oies blanches, car j'en vis plus de mille dans une bande». L'Île-aux-Oyes doit donc son nom à la multitude d'oies qu'on y trouve lors des périodes migratoires. Grand amateur de chasse, Charles Huault de Montmagny (vers 1583-1653), premier gouverneur en titre de la Nouvelle-France (1636-1648), l'acquiert en 1646, ainsi que l'Île-aux-Grues et la seigneurie de la Rivière-du-Sud.

À SUIVRE DANS LES PROCHAINS NUMÉROS:
Le site archéologique du rocher de la chapelle
Le site archéologique de la grosse montagne

Le Domaine de l'Île-aux-Oyes

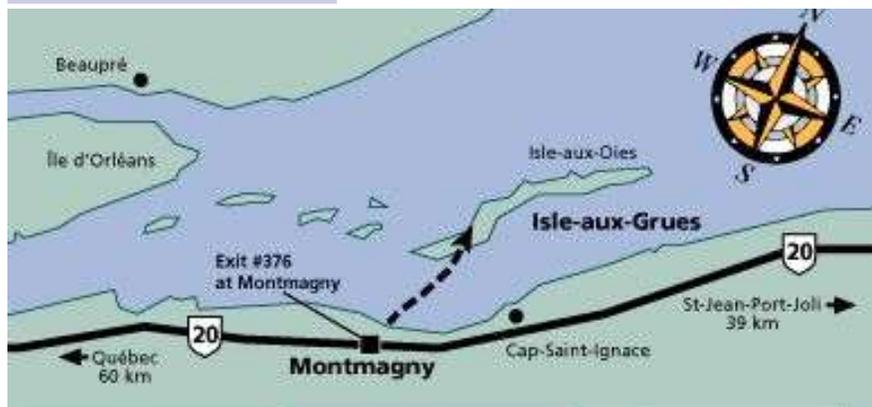
La petite Île-aux-Oyes (PIO) et la grosse Île-aux-Oyes (GIO) qui sont en réalité une seule et même île, n'étant séparées que par un ruisseau, sont, de nos jours, la propriété du «*Domaine de l'Île aux Oyes Inc.*». Il s'agit d'un domaine privé d'accès interdit au public.

Les sociétaires y pratiquent la chasse aux oiseaux migrateurs (oies blanches, outardes et canards) et ils y font l'élevage du faisan pour les fins de la chasse à la battue dans les champs réservés principalement à la culture du fourrage et dans une moindre mesure à la culture des céréales. Les sociétaires ont également introduit le dindon sauvage dans les parties boisées de l'Île-aux-Oyes.

L'Île-aux-Oyes, dans son entité géographique, compte quatre maisons de ferme avec grange lesquelles sont connues sous les noms de La Nouvelle-Ferme (PIO)², Prairies Hautes (GIO)¹, La Grande Ferme (GIO)¹ et Grêlon (GIO)¹. Ces maisons, de même que deux pavillons de chasse nommés Conti et La Coulée abritent les chasseurs à l'automne. Ces derniers se partagent l'île en territoires de chasse joliment nommés d'Est en Ouest; Pointe Conti sud, Grêlon et Biquette Sud au sud de l'île et Conti Nord, Falaise, Nord-Est et Biquette au nord de l'île. À l'ouest de ces aires de chasse s'en trouve une autre nommée Mairie au nord et au sud du nom d'une maison qui fut celle du peintre Riopelle.

¹ Grosse Île-aux-Oyes (GIO)

² Petite Île-aux-Oyes (PIO)



Fiche de famille Jean Soucy dit la Vigne & Jeanne Savonnet

Époux : **Jean Soucy dit La Vigne**
Naissance ¹ : Date et lieu de naissance inconnus
Baptême ¹ : Date et lieu de baptême inconnus
Décès ¹ : Entre le 1^{er} mai 1677 et le 22 août 1679
Cause et lieu de décès inconnus
Occupation : Habitant
Résidence : L'Îsle-aux-Oyes dans l'archipel de Montmagny
Du 5 septembre 1671 au
Père : Inconnu
Mère : Inconnue
Origine : L'A.F.S. ne reconnaît pas l'hypothèse suivant laquelle Jean Soucy dit La Vigne était originaire de la paroisse Saint-Vulfran-de-la-chaussée en la ville et arrondissement d'Abbeville au diocèse d'Amiens dans l'ancienne province de Picardie devenu l'actuel département de la Somme, région de Picardie en France. Les récentes découvertes effectuées en France révèlent que les Soucy appartiennent à une vieille famille de France dont le plus grand nombre des descendants habitent actuellement la Normandie.

1^{er} Mariage : vers 1670 : Contrat et acte de mariage demeurent introuvables
Conjoint : **Jeanne Savonnet** (Savonet)
Naissance ² : Après le 22 août 1649 Paris, Île-de-France, France
Baptême : Après le 22 août 1649 Paris, Île-de-France, France
Décès ¹ : 1721/03/12 Rivière-Ouelle, Kamouraska, Québec, Canada
Sépulture ¹ : 1721/03/13 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
: Âge déclaré au décès : 74 ans
Père : Jacques Savonnet
Mère : Antoinette Babilotte

2^e Mariage ¹ : 1679/08/22 L'Islet, Québec, Canada
Conjoint : **Damien Bérubé**
Baptême ¹ : 1647/02/02 Rocquefort, Normandie, France
Décès ¹ : 1688/03/07 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

3^e Mariage ¹ : 1692/11/07 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjoint : **François Miville dit LeSuisse** (Pierre & Charlotte Maugis)
Baptême ¹ : 1634/05/16 Notre-Dame de Brouage, Charente-Maritime, France
Décès ¹ : 1711/11/23 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

Références:

¹ Microfilms des B.M.S. conservés aux Archives Nationales du Québec

² D'après l'âge déclaré (29 ans) lors de son second mariage avec Damien Bérubé

³ Greffe d'Étienne Janneau, notaire; Vente de Jeanne Savonnet veuve, en dernières noces de feu Frs Miville, à Frs Pelletier. (21 février 1713)

Fiche de famille Jean Soucy dit Lla Vigne & Jeanne Savonnet

1^{er} Enfant : **Anne Soucy** aussi connu sous le nom de: Marie Anne
Naissance ¹ : 1671-09-05 Île-aux-Oies, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1671-09-15 Île-aux-Oies, Québec, Canada
: Acte déposé au registre de la paroisse Ste-Famille, Île d'Orléans, Québec
Décès ¹ : 1743/02/04 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
: Âge réel au décès : 71 ans
: Âge déclaré au décès : environ 76 ans
Sépulture ¹ : 1743/02/05 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

1^{er} Mariage ¹ : 1689/08/16 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjoint : **Jean Label** (Nicolas & Thérèse Mignault)
Naissance ¹ : 1670/01/22 Château-Richer, Québec, Canada
Décès ¹ : 1699/10/06 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

2^e Mariage ¹ : 1704/11/24 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjoint : **Jacques Bois** (René & Reine Boyer)
Naissance ¹ : 1671/06/24 Saint-Michel de Poitiers, France
Décès ¹ : 1741/11/13 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Origine : Inconnue

2^e Enfant : **Pierre Soucy**
Naissance ¹ : 1673/04/13 Île-aux-Oies, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1673/04/16 Île-aux-Oies, Québec, Canada
: Acte déposé au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec
Confirmation : 1681/07/31 Montmagny, Québec, Canada
: Confirmé par Mgr de Laval
Décès ¹ : 1760/01/07 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
: Âge réel au décès : 86 ans
: Âge déclaré au décès : environ 91 ans
Sépulture ¹ : 1760-01-09 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Métier : Maître charpentier, fermier et pêcheur de marsoins

Mariage ¹ : 1699/01/13 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjointe : **Élisabeth-Ursule Fouquereau dit Urbain**
: (Urbain & Jeanne Rossignol dit Grosseveau)
Naissance ¹ : 1679/08/22 Neuville, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1679/08/23 Neuville, Québec, Canada
Décès ¹ : 1758/12/31 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

Références:

¹ Microfilms des B.M.S. conservés aux Archives Nationales du Québec

² D'après l'âge déclaré (29 ans) lors de son second mariage avec Damien Bérubé

³ Greffe d'Étienne Janneau, notaire; Vente de Jeanne Savonnet veuve, en dernières noces de feu Frs Miville, à Frs Pelletier. (21 février 1713)

Fiche de famille Jean Soucy dit la Vigne & Jeanne Savonnet

3^e Enfant : **Marie Anne Soucy**
Naissance ¹ : 1675/02/15 Île-aux-Grues, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1675/04/26 Île-aux-Grues, Québec, Canada
: Acte déposé au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec, Canada
Décès ¹ : 1755
Sépulture ¹ : Probablement à Yamaska, Québec, Canada

1^{er} Mariage ¹ : 1701-11-24 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjoint : **Charles Pelletier** (Noël & Madeleine Mignault)
Naissance ¹ : 1679/06/02 La Pocatière, Québec, Canada
Décès ¹ : 1713/10/07 Québec, Québec, Canada

2^e Mariage ¹ : 1716-04-15 Ste-Famille, Île-d'Orléans, Québec, Canada
Conjoint : **Robert Gaulin** (François & Marie Rocheron)
Naissance ¹ : 1668/09/26 Ste-Famille, Île d'Orléans, Québec, Canada
Décès ¹ : 1723/09/12 Pointe-aux-Trembles, Québec, Canada

3^e Mariage ¹ : 1732-09-29 St-François-de-Sales-de-l'Île-Jésus, Québec, Canada
Conjoint : **Charles Brisebois** (René Dubois dit Brisebois & Anne-Julienne Dumont)
Naissance ¹ : 1680/12/05 Québec, Québec, Canada
Décès ¹ : 1755/02/01 Saint-Michel d'Yamaska, Québec, Canada

4^e Enfant : **Guillaume Soucy**
Naissance ¹ : 1677-04-05 Île-aux-Grues, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1677-05-01 Île-aux-Grues, Québec, Canada
: Acte déposé au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec, Canada
Décès ³ : Entre 1710/11/09 et 1713/02/21 St-François-de-Sales-de-l'Île-Jésus,
Québec, Canada
: Âge au décès: Entre 33 et 35 ans
Sépulture ¹ : Date et lieu inconnus

Conjoint : **Marguerite Bouchard** (Michel & Marie Trottin)
Naissance ¹ : 1674/03/10 Beaupré, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1674/03/16 Beaupré, Québec, Canada
Décès ¹ : 1724/02/08 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Sépulture ¹ : 1724/02/13 Rivière-Ouelle, Québec, Canada

Références:

¹ Microfilms des B.M.S. conservés aux Archives Nationales du Québec

² D'après l'âge déclaré (29 ans) lors de son second mariage avec Damien Bérubé

³ Greffe d'Étienne Janneau, notaire; Vente de Jeanne Savonnet veuve, en dernières noces de feu Frs Miville, à Frs Pelletier. (21 février 1713)

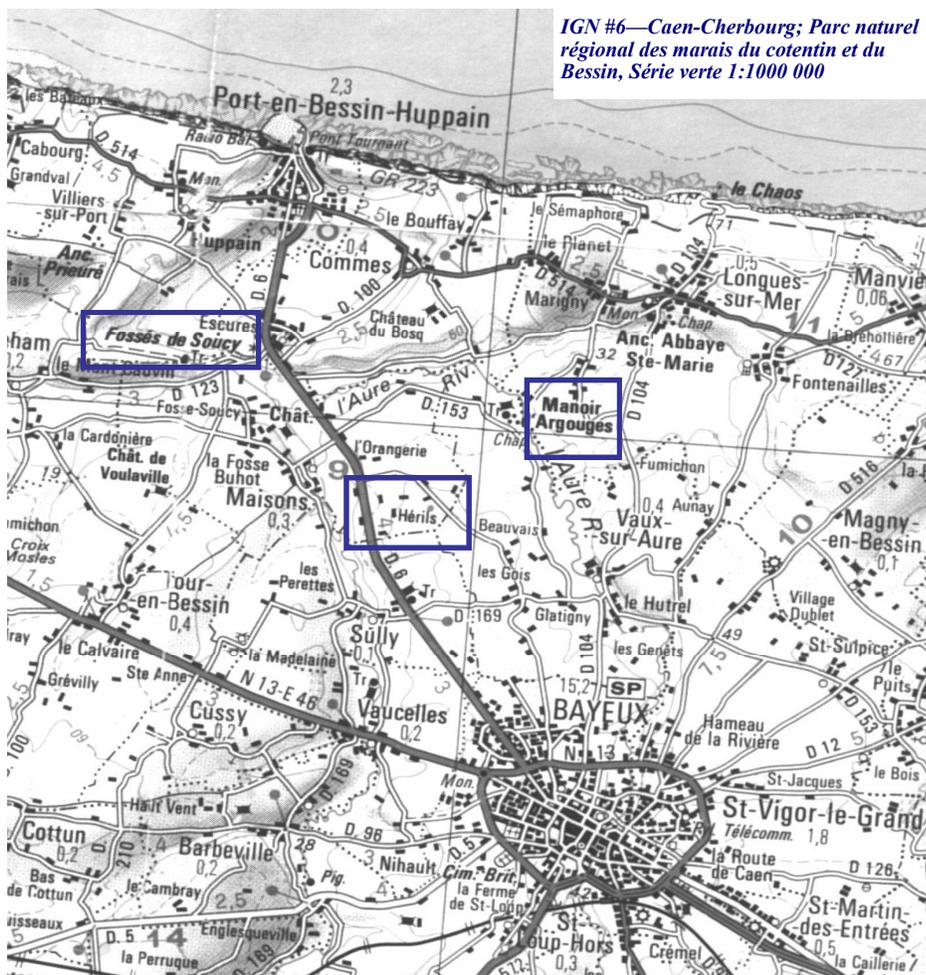
Jean Soucy curé d'Argouges

Une découverte intéressante a été faite en Normandie concernant la famille Soucy. Celui qui pourrait être le plus ancien représentant connu à ce jour de la famille Soucy ayant appartenu au clergé catholique vient d'être découvert à Argouges dans le Bessin. Il s'agit d'un prêtre dénommé Jean Soucy, qualifié de vénérable et ayant exercé les fonctions curiales à Argouges au milieu du XVII^e siècle. Nous sommes donc en présence d'un contemporain de notre ancêtre Jean Soucy dit La Vigne.

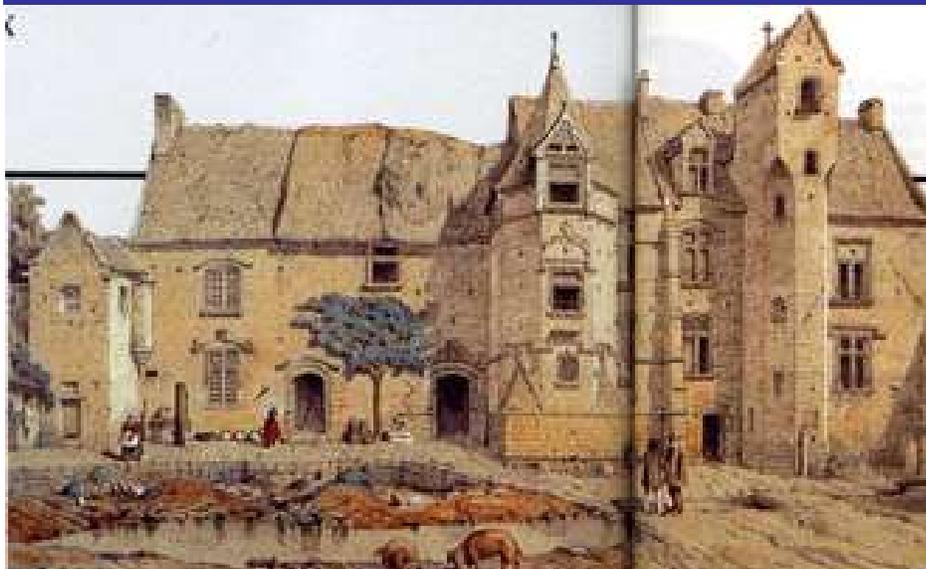
La paroisse d'Argouges apparaît déjà sur la carte de Normandie dressée en 1638 par Nicolas Tassin. En 1756, la paroisse apparaît sous le nom d'Argouges-sur-Aure sur la carte de Normandie que César-François Cassini de Thury a dressée sur ordre de Louis XV. Dix ans plus tard, en 1766, Argouges ne comptait plus que 11 feux. Ce hameau se trouvait à quelques 5 km au nord-nord-ouest de Bayeux et à 2 km au nord-est d'Hérils dans le Bessin. En ce lieu se trouve aujourd'hui le manoir d'Argouges que vous découvrirez sur la carte IGN N°6 de l'Institut géographique national (France) à l'échelle 1:100000 (1cm:1km).

Argouges était anciennement connue sous le nom de Argouges-sur-Aure ou Argouges-sur-Bayeux. Située dans la vallée de l'Aure, Argouges relevait du Diocèse et Élection de Bayeux, Parlement de Rouen et Intendance de Caen. Mais attention, cette ancienne paroisse ne doit pas être confondue avec l'actuelle commune d'Argouges située à 22 km au nord-ouest de Fougères dans le Canton de Saint-James, département de la Manche en Basse-Normandie.

IGN #6—Caen-Cherbourg; Parc naturel régional des marais du cotentin et du Bessin, Série verte 1:1000 000



Carte de la région de Bayeux en Normandie



Le château d'Argouges en Normandie

NOUVELLES DÉCOUVERTES EN FRANCE

Sur autorisation spéciale du curé Fromond d'Hérils, Jean Soucy, alors curé d'Argouges, a baptisé une fille nommée Marie, née du mariage d'un autre Jean Soucy et de Jacqueline Herbeline. Le baptême de Marie Soucy fut célébré à Hérils, un dimanche de mai 1652. Au jour de l'événement, le célébrant avait l'âge respectable de 70 ans. Peu de temps après cet événement, jeudi, le 2 août 1657, Jean Soucy rendait l'âme à l'âge déclaré d'environ soixante-quinze ans. Il fut inhumé dans la nef de l'église d'Hérils sous le crucifix. Nous savons aujourd'hui que les Soucy ont joué un rôle important dans le Bessin à l'époque où, d'autre part, un dénommé Jean Soucy surnommé La Vigne, parti on

ne sait d'où, pour l'aventure au Nouveau-Monde.

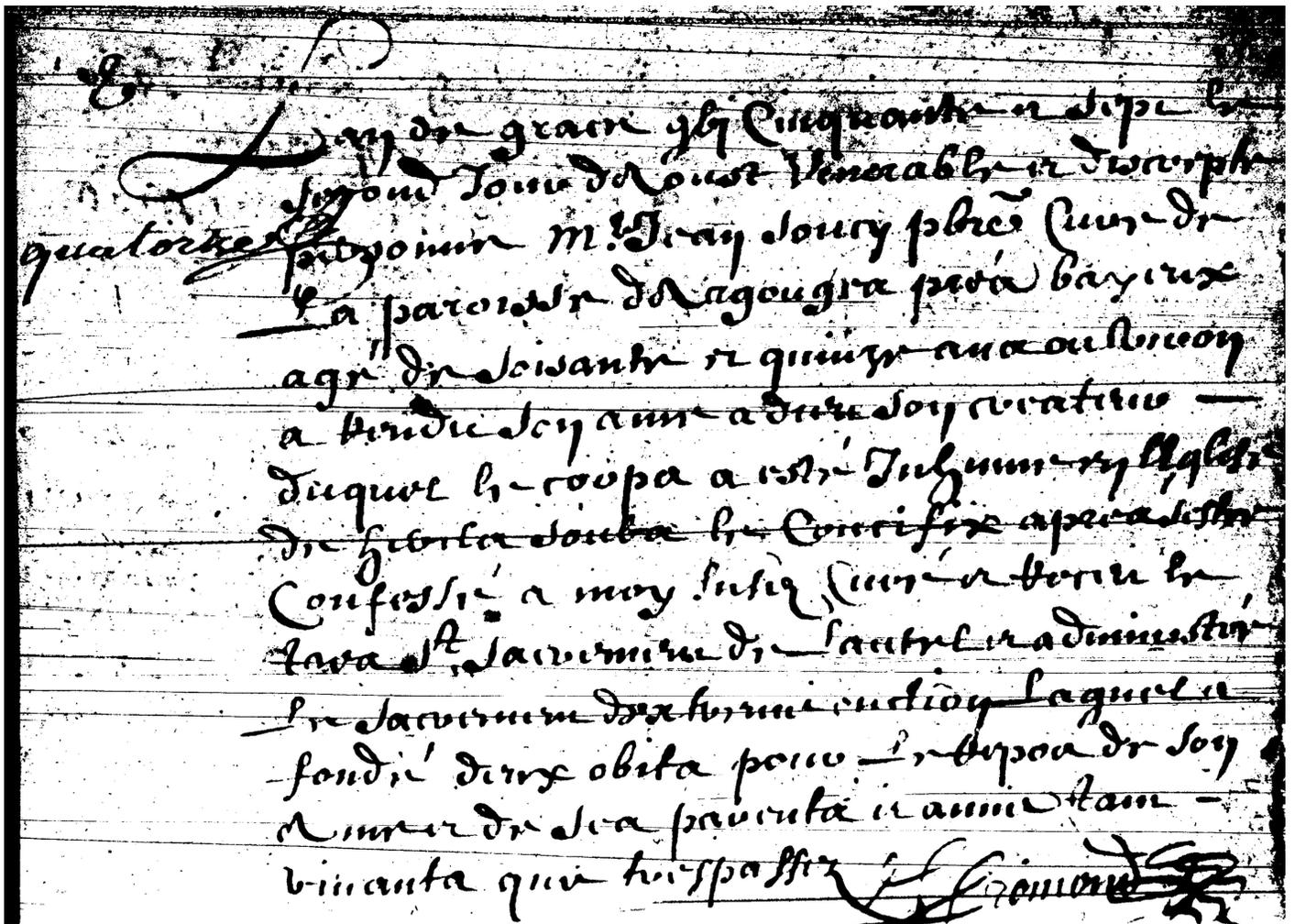
Alain L. Soucy

Les recherches se poursuivent inlassablement depuis plusieurs années en France pour trouver les origines de nos ancêtres. Ces dernières années, des découvertes ont été faites dans le Bocage et le Vexin normand, comme aussi dans l'île-de-France, les Ardennes, les hautes-Pyrénées, les départements du Rhône et de la Loire. Nous remercions les généalogistes français et tout particulièrement Philippe et Christèle qui se dévouent à cette tâche.

Acte de sépulture de Jean Soucy Curé d'Argouges

« L'an de grace gby cinquante sept et le second jour d'Aoust Vénéral et discrète personne M^{es} Jean Soucy prêtre Curé de la paroisse d'Argouges près Bayeux agé de soixante et quinze ans environ a rendu son âme à Dieu son créateur duquel le corps a esté inhumé en l'Église de Hérils sous le Crucifix après sestre confessé à moy susdit Curé et reçu le très St Sacremens de l'autel et administré le sacremens d'extrême onction... »

H. Fromond.



Des familles pionnières au Madawaska

Deux branches de familles Soucy comptent parmi les familles pionnières du comté de Madawaska au Nouveau-Brunswick, et ce, dès 1786 lors d'une première vague d'arrivants du Québec à Saint-Basile de Madawaska. Germain Soucy, suivi de son frère Joseph, se joignent alors aux familles acadiennes déjà installées quelques années auparavant et obtiendra une concession de terre en 1790.

Monsieur Conrad Soucy de Saint-Basile, (N.-B.), publiait en mars 2000 dans la *Revue de la Société historique du Madawaska*, un historique très détaillé de la ferme Soucy du même endroit, ce qui fera l'objet d'un article dans notre prochain bulletin d'Association.

Quelques cinquante années plus tard, l'aîné d'une autre famille, Firmin Soucy fera partie d'une autre vague d'arrivants du Québec et deviendra le premier défricheur et fondateur de la belle région du Lac Baker aux frontières du Québec (près de Les Étroits et de Rivière-Bleue). L'intérêt de cette famille est que la plupart de ses membres vinrent éventuellement s'établir dans cette région.

Son père aussi nommé Firmin (fils d'André et de Marie-Josephte Roy-Desjardins), est né à St-André de Kamouraska en l'an de grâce 1796, au soir du 7 octobre. Le 3 février 1823, alors âgé de 26 ans, il épouse à St-Louis de Kamouraska Marie-Félicité Mignier dite Lagacé, fille de François et de Marie-Angélique Lévesque. Marie-Félicité donnera naissance à 15 enfants dans les 24 premières années du mariage, tous au Québec :

1. *Firmin*

n. 1823-11-30 à Rivière-du-Loup,
m. 1847-08-31 à Ste-Luce de Frenchville, Maine
d. 1900-07-20 à Lac Baker, N.-B.

2. *Henriette*

n. 1826-06-27 à St-Georges de Cacouna

3. *Félicité*

n. c 1827, m. 1847-01-11 à Kamouraska

4. *Fabien*

n. 1828-09-14 à St-Georges de Cacouna
m. 1852-11-16 à Ste-Luce de Frenchville, Maine

5. *Joseph-Théotime*

n. 1830-02-22 à St-Georges de Cacouna

6. *Émilie*

n. 1831-12-02 à St-Georges de Cacouna

7. *Cécile-Florence*

n. 1833-04-08 à St-Georges de Cacouna

8. *Louise*

n. c 1834
m. 1853-07-11 à Ste-Luce de Frenchville, Maine

9. *Jérémie*

n. 1835-04-08 à St-André de Kamouraska
m. 1854-07-27 à Ste-Luce de Frenchville, Maine

10. *Julie*

n. c 1836
m. 1855-06-18 Ste-Luce de Frenchville, Maine

11. *Jean*

n. 1837-03-18
m. 1860-11-05 à St-François de Madawaska
d. 1921-08-24 à Lac Baker

12. *Michel Philias*

n. 1841-07-18
d. 1841-07-19 à St-André de Kamouraska

13. *Louis-Edouard*

n. 1842-09-11 à St-André de Kamouraska
m. 1866-04-30 à Ste-Luce, Frenchville, Maine
d. 1907-05-19 à Lac Baker

14. *Marie-Delphine*

n. 1844-07-12 à St-André de Kamouraska
m. 1861-02-07 à Ste-Luce, Frenchville, Maine
d. 1920-01-30 à Lac Baker

15. *Éliza*

n. 1847-03-01 à St-André de Kamouraska

Pour remonter à la source voici la généalogie ascendante de cette famille

Firmin Soucy et Marie-Félicité Mignier dite Lagacé
union le 3 février 1823 à St-Louis de Kamouraska

André Soucy et Marie-Josephte Roy-Desjardins
union le 11 janvier 1784 à Kamouraska

André Soucy et Marie-Catherine Nadeau
union le 20 juin 1758 à Kamouraska

Joseph Soucy et Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé
union le 7 janvier 1727 à Ste-Anne de la Pocatière

Pierre Soucy et Elizabeth Ursule Fouquereau dite Urbain
union le 13 janvier 1699 à Rivière-Ouelle

Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet
union vers 1670

Préparé par Monique Soucy-Roberge, Québec, le 5 décembre 2001

SUR LES TRACES D'UN PIONNIER

En examinant les lieux de naissance des enfants, on peut tracer le cheminement de ce couple et supposer qu'à la naissance du premier enfant jusqu'au septième enfant, soit de 1823 à 1834, Firmin et Félicité vivaient à St-Georges de Cacouna. L'acte de naissance de Jérémie nous apprend que le couple a quitté St-Georges avant 1835 pour retourner s'établir à St-André de Kamouraska. Les actes de mariages par contre nous renseignent davantage sur l'émigration des jeunes adultes venus prendre racine dans le comté de Madawaska. Dès 1847, Firmin l'aîné épousait Eléonore Daigle dans la paroisse de Ste-Luce de Frenchville dans le Maine actuel à l'époque où les frontières entre le Québec, le Maine et les États-Unis n'étaient pas encore fixées. On peut ainsi conclure que ses frères et sœurs ont emboîté le pas pour le rejoindre dans la région de Lac Baker et Saint-François, y trouvant conjoints, défrichant des terres et s'en voyant octroyer les titres un peu plus tard.

Il faut se figurer qu'à cette époque voyager n'est pas de tout repos et la distance qui sépare St-André de Kamouraska du Lac Baker est de près de 80 milles. Le seul moyen de communication était une route en terre battue puisque le train, reliant Québec à Edmundston ne fait son apparition que vers la fin du 19^{ème} siècle avec le Transcontinental National. Chaque village rencontré possède sa petite auberge, mais parfois il faut coucher à la belle étoile avec des abris temporaires. Et le seul moyen de transport, c'est la voiture à charrette.

Le Recensement de 1871 nous apprend que les parents (Firmin et Félicité), ont quitté St-André de Kamouraska pour aller demeurer chez leur fils Fabien à Clair (N.-B.), à quelques kilomètres de Lac Baker. Ces derniers trépassèrent respectivement en 1876 et 1877 et furent inhumés dans la paroisse de Saint-François.

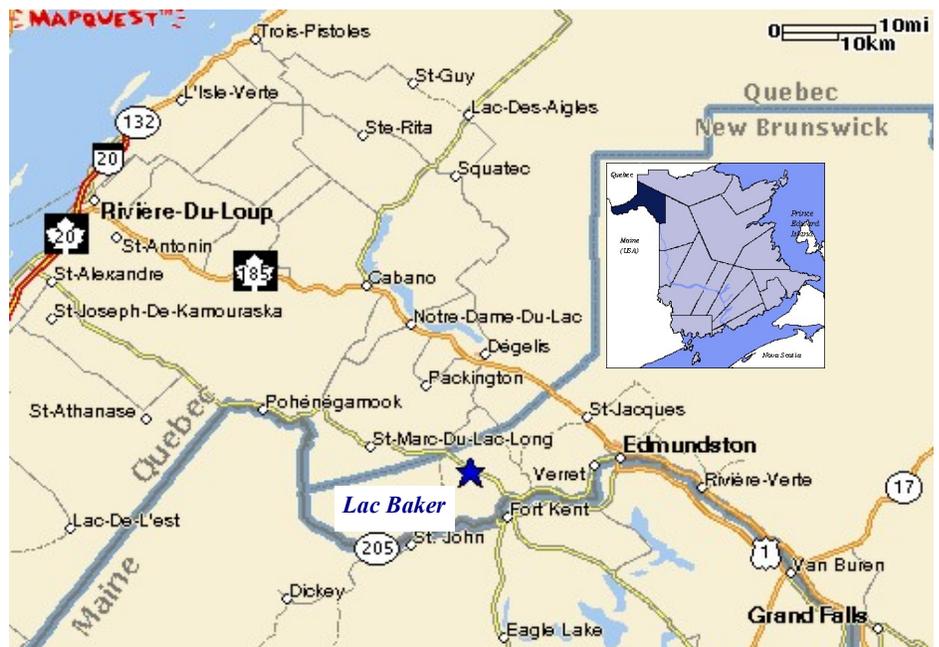
Leur fils aîné Firmin se maria quatre fois au cours de sa laborieuse vie. Du premier lit avec Eléonore Daigle naquit 13 enfants dont le fils aîné sera par tradition nommé Firmin en 1853. Magdeleine Ouellette, Hortense Long

et Philomène Bouchard seront les épouses successives desquelles naîtront cinq autres enfants dont une morte en bas âge.

L'arrivée massive de presque tous les membres de cette famille entre circa 1846 et 1860 aura beaucoup contribué au développement du Haut-Madawaska. Inlassables travailleurs, ils ont élevés de grandes familles, défrichés, labourés, cultivés des terres très hostiles. Leurs nombreux descendants sont maintenant répartis

partout en Amérique bien qu'un important noyau continue d'habiter en Acadie.

Monique Soucy Roberge, avec la collaboration de Paul Soucy, descendant de Firmin.



Carte de la région du Lac Baker à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick/Maine



Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy (2001)

Église du Lac Baker au Madawaska, Nouveau-Brunswick

L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE DE KAMOURASKA

En parcourant cette partie de la Vallée du Saint-Laurent que l'on appelle la Côte-du-Sud, un chapelet de petits villages se succèdent et rivalisent de beauté. Une beauté accentuée par le majestueux fleuve Saint-Laurent, la silhouette des montagnes aux contours singuliers, les grandes étendues de terres arabes et sauvages mais aussi ces magnifiques demeures ancestrales qui sillonnent le parcours qu'emprunte le voyageur avide de faire connaissance avec l'héritage historique, naturel et culturel de la région.

Au cœur même du village de Kamouraska, dominant fièrement les alentours depuis son promontoire naturel, se dresse un bâtiment hors de l'ordinaire, c'est l'ancien PALAIS DE JUSTICE. Son architecture pittoresque, caractérisée par une abondance de décors et une imagerie médiévale emprunte ses formes à différents styles. Son toit en mansarde puise au style Second Empire, la tour centrale en avancé, la tour latérale, les poivrières d'angle et les créneaux appartiennent au courant châteauxque particulièrement en vogue au Québec et ailleurs au Canada à cette époque. On sait que dans les années 1880, il était possible de commander ce type d'ornements à des ateliers spécialisés dans les grands centres urbains. Aux dires de certains, cette combinaison de styles et d'influences évoquerait un peu l'allure des grands hôtels que construira un peu plus tard la compagnie du Canadien Pacifique.

LE PREMIER PALAIS

L'origine du premier Palais de Justice remonte au 31 mai 1849 avec l'achat par le gouvernement de la vieille demeure en pierre de feu, propriété du notaire Jean-Baptiste Taché. Cette acquisition était devenue nécessaire puisque, un an plus tôt, Kamouraska devenait le chef-lieu judiciaire du comté du même nom, comté issu de la subdivision de la vaste circonscription de Cornwallis (comtés de Rimouski et de Kamouraska). La vieille maison transformée en palais de justice fut la proie des flammes à deux occasions, soit en 1864 et 1881. C'est au lendemain de ce second sinistre que le gouvernement Chapleau prend la décision de déménager la cour à Fraserville, Rivière-du-Loup étant devenu, à l'époque, un centre ferroviaire en pleine croissance. Déçus, les Kamouraskois demandent l'érection chez eux d'un palais de justice habilité à recevoir une cour inférieure dite « de circuit » (enjeux civils n'excédant pas 100\$).

LE SECOND PALAIS

Le palais de justice actuel, lui, fut construit en 1888 sur l'emplacement du premier palais de justice, Les ingénieurs Jean-Baptiste Derome et Paul Cousin, de même que l'architecte Elzéar Charest du département des Travaux Publics du Québec participèrent à divers titres aux plans, devis et cahier des charges qui ont fait l'objet d'un appel d'offre public.



C'est **FRANÇOIS SOUCY**, un entrepreneur de Saint-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, qui se voit confier les travaux le 4 octobre 1887. Le devis précise que la pierre commune de la maçonnerie peut être extraite sur place, mais que la pierre taillée, le calcaire, linteaux, bandeaux cordonnés, chaînage d'angles, etc...doivent provenir des carrières de St-Alban dans le comté de Portneuf. De même pour la brique; la rouge peut être fournie par les briqueteries locales, mais les façades principale et latérale ouest doivent être habillées de brique à feu Carr, de couleur jaune, importée du Royaume-Uni. C'était probablement un impératif de résistance et de durabilité, en même temps qu'un choix esthétique. La toiture et tous ses ornements doivent être recouverts de tôle galvanisée.

Voici la correspondance établie entre les deux partis qui s'échelonne sur trois jours consécutifs.

- La soumission de François Soucy datée du 3 octobre 1887.
- L'acceptation des travaux par le ministre de l'agriculture et des travaux publics de l'époque, James McShane, datée du 4 octobre 1887.
- L'accusé de réception de François Soucy daté du 5 octobre 1887.

NOTRE PATRIMOINE BÂTI

Le contrat notarié est fait et passé à Québec, le 22 octobre 1887, au bureau de l'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, les jour, mois et an susdits sous le Numéro trois mille quatre cent huit des minutes du dit notaire Allaire.

« **L'an mil huit cent** quatre-vingt-sept, le # **cinquième*** jour du mois d'octobre après-midi* Devant Joseph Allaire Notaire Public dans et pour la Paroisse* François Soucy, **écuyer, de la paroisse de Saint-Antoin, comté de Témiscouata, entrepreneur, de la première part : **Et Sa Majesté la Reine Victoria**, représentée aux présentes par l'honorable James McShane, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec, de la seconde part :

Le dit entrepreneur promet - et s'oblige, - pour lui-même et pour ses hoirs et ayant-cause, envers le dit Commissaire, ce acceptant pour et au nom de Sa dite Majesté, ses Héritiers ou Successeurs, de fournir tous ouvriers, matériaux, effets, et autres choses nécessaires pour faire, compléter et finir à l'entière satisfaction du dit Commissaire, conformément aux termes de la Spécification/devis et plans numérotés de un à neuf demeuré de record dans le département de l'agriculture et des Travaux Publics.

Tous les ouvrages directement ou indirectement requis et nécessaires, même ceux qui ne seraient pas nommément spécifiés aux présentes, pour la construction d'un édifice devant servir à la Cour de Circuit, dans les limites de la Municipalité du village de St-Louis de Kamouraska.

Lesquels ouvrages le dit entrepreneur a promis de commencer immédiatement, et de continuer sans interruption, avec un nombre d'ouvriers suffisant, et de faire en sorte que le ou avant le premier novembre mil huit cent quatre-vingt huit - le tout puisse être fait et parfait bien et dûment, comme il convient, au dire d'ouvriers et gens à ce connaissants, à peine de

Submission
Pour la construction d'un
Palais de Justice devant servir de
cour de Circuit au village de
St-Louis de Kamouraska

Messes

Je fais votre ouvrage
et fournirai les matériaux
pour la construction sus
dite pour le prix et somme
de \$5897.⁰⁰ cinq mille huit cent
quatre-vingt dix sept piastres -

St-Antoine le 22 Octobre
1887
François Soucy

tous dépens, dommages et intérêts, et de payer tous salaires ou gages qui pourraient devenir dus au surveillant ou surintendant des dits ouvrages, à compter de la dite date (1^{er} novembre 1888) jusqu'à l'entier achèvement des dits ouvrages.

Ce marché a été fait moyennant la somme cinq mille huit cent quatre-vingt dix-sept piastres.»

*1 mot raturé.

La date du 22 octobre 1887 a été ajoutée à la main.

*1 mot raturé.

*1 Mot raturé.

**Titre donné à un bourgeois qui est pourvu d'une certaine richesse. C'est une traduction du mot esquire, coutume qui vient de l'Angleterre et encore utilisée dans ce pays. Après certains noms de famille apparaissent ces trois lettres ESQ.

Monique Soucy Roberge

DÉPARTEMENT
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.



3240

Québec, 5 octobre an 1884.

L'honorable James M. C. Shaws,
Commissaire de l'Agriculture et des
Travaux publics - Québec

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception
de votre lettre d'hier, par laquelle vous me dites que
vous acceptez ma soumission pour la construction d'un
Palais de justice au Cour de Circuit, au village de
St-Louis de Kamouraska, au prix de \$5,897.00. Je
suis prêt à commencer les travaux immédiatement, et,
en attendant la signature du contrat, je m'engage par
la présente à exécuter les travaux conformément à ma
soumission. Je reviendrai à Québec dans une quinzaine
de jours.

signé
par moi-même
H. A. Trigeon.
Archid. de Chambault.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur -
Vos très dévoué serviteur -
François X. Soucy
maître

La manière usuelle de faire dans les documents anciens, tant en France qu'au Québec, était de faire une croix ou tout autre signe distinctif et d'inscrire au-dessus et au-dessous la mention « sa marque ». Ce faisant, le rédacteur voulait signifier que la personne ne savait pas signer. Mais si François Soucy ne savait pas écrire, il savait compter.

DE PÈRE EN FILS DEUX GÉNÉRATIONS DE BÂTISSSEURS

FRANÇOIS SOUCY

François Soucy vit le jour le 9 novembre 1826 à Ste-Hélène de Kamouraska. Il est le fils de François Soucy et de Julie Paradis de St-Alexandre de Kamouraska. De son père, il a appris le métier de cultivateur et d'ouvrier par la suite. François se fit remarquer de ses concitoyens par sa force qui lui valut le titre d'homme fort. François délaissa le métier de cultivateur pour devenir entrepreneur général.

Lorsque François Soucy obtient le contrat pour la construction de l'ancien Palais de Justice, il n'en est pas à ses premières armes. Il a exécuté plusieurs grands travaux tels que l'église de Ste-Hélène et l'église de St-Antonin dont voici la petite histoire.

Avec l'autorisation des autorités ecclésiastiques, le 9 janvier 1871, François Soucy et la fabrique de la paroisse de Ste-Hélène passent un contrat pour l'agrandissement de la chapelle de 30 pieds par 25 pieds de large. Le coût total est de 2,304.69\$, et la fabrique demeure avec une dette de 217.23\$ une fois les travaux terminés. Désormais on ne parle plus de chapelle mais d'église de Ste-Hélène. Lorsque l'entrepreneur Joseph Lagacé dit Vigné déclare qu'il est incapable de continuer la construction de l'église St-Antonin, François s'engage le 25 septembre 1872 à terminer les travaux et, un an plus tard, le curé Joseph Doucet, sur l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque bénit la nouvelle église en présence des fidèles de la paroisse.

Monique Soucy Roberge

FRANÇOIS-FLORENTIN SOUCY

François-Florentin Soucy vit le jour le 8 avril 1855 à Ste-Hélène de Kamouraska. Il est le fils de François et de Mathilde Tardif. Tout comme son père, il est entrepreneur en construction et très connu dans la région.

Tout jeune, François-Florentin a beaucoup d'ambition et dès 1883 il s'associe avec quatre amis des environs pour former la compagnie Blondeau et Lavoie (Blondeau pour Donat Blondeau, conducteur de malle de sa Majesté et Thomas Lavoie, mécanicien de Fraserville). Cette compagnie sert à acheter un terrain à St-Antonin pour y bâtir un moulin voué à la fabrication de la pulpe et du carton. Quelques années plus tard, il en devient le seul propriétaire

La construction de l'église de la paroisse St-Germain nous montre un François-Florentin très combatif et qui ne s'en laisse pas imposer. Il signe un contrat devant notaire avec le syndic tels que plan et devis de l'architecte D. Ouellet de Québec et commence la construction de la dite

église, mais Monseigneur Taschereau, par l'intermédiaire du curé de St-Philippe-de-Néri, demande d'arrêter les travaux sous peine d'excommunication pour l'entrepreneur et les employés qui y travaillent. François-Florentin termine la construction puis se présente devant Monseigneur Taschereau pour réclamer son dû. Devant le refus de ce dernier, il lui répond « Puisque vous refusez de me payer, l'église elle est à moi, et je vais trouver d'autres ministres du culte pour l'occuper ».

Dix ans plus tard, Monseigneur Bégin ayant succédé à Monseigneur Taschereau se présente sur le parvis de l'église et est accueilli par François-Florentin qui lui interdit l'accès. Après entente, François-Florentin est payé pour son travail, les excommunications sont levées et l'église est dirigée par des prêtres catholiques.



Photo provenant du fonds d'archives de Alain L. Soucy

DE PÈRE EN FILS DEUX GÉNÉRATIONS DE BÂTISSSEURS

À cette époque, la personne frappée d'excommunication s'en allait directement en enfer. Elle n'avait plus le droit d'entrer dans l'église, ni de communier et à sa mort elle était enterrée en dehors du cimetière. Il y a eu très peu d'excommunications après la conquête et très peu de paroissiens ont défié les curés.

Monique Soucy Roberge



Photo provenant du fonds d'archives de Alain L. Soucy

Généalogie de François-Florentin Soucy

François-Florentin Soucy & Émilie Leclerc

Union le 5 avril 1880, paroisse Saint-Alexandre de Kamouraska, Diocèse de Québec
Municipalité de Saint-Alexandre, actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Jean-Baptiste Levasseur & Angèle Landry)



François Soucy & Marie Martine Tardif

Union le 5 septembre 1853, Paroisse Saint-Alexandre de Kamouraska, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de l'Islet-du-Portage et de Verbois,
Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Jean Bénonis Tardif & Suzanne Levasseur)



Jean-François Soucy & Julie Paradis

Union le 31 janvier 1826, Paroisse Saint-Louis de Kamouraska, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de Kamouraska, Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Étienne Paradis & Anne Vaillancourt)



Jean-François Soucy & Marie Josephite Gerbert dite Jalbert

Union le 4 août 1788, Paroisse Saint-Roch-des-Aulnaies, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie des Aulnaies, Actuelle division de Recensement de L'Islet, (Québec)
(Jean-Baptiste Gerbert & Marie-Françoise Lanaux)



Jean-François Soucy & Marie Brigitte Dessaint dite Saint-Pierre

Union le 4 mars 1753, paroisse Saint-Roch-des-Aulnaies, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie des Aulnaies, Actuelle division de Recensement de L'Islet, (Québec)
(Alexandre Saint-Pierre & Marie-Anne Chouinard)



Joseph Soucy & Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé

Union le 7 janvier 1727, paroisse Sainte-Anne de la Pocatière, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de la Grande-Anse, Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Michel Mignier dit Lagacé & Angélique Thibault)



Pierre Soucy & Élizabeth Ursule Fouquereau dite Urbain

Union le 13 janvier 1699, Paroisse Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de la Bouteillerie, Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Urbain Fouquereau & Jeanne Rossignol dite Grossonneau)



Jean Soucy dit La Vigne & Jeanne Savonnet

vers 1670

Acte et contrat de mariage demeurent introuvables
L'Association des familles Soucy inc ne reconnaît pas la thèse
suivant laquelle, par association d'identité avec le dénommé Jean La Vigne,
Jean Soucy dit La Vigne serait le fils de Claude La Vigne et de Françoise De Vaime
de la paroisse de Saint-Vulfran-de-la-chaussée, Diocèse d'Amiens
Ville et arrondissement d'Abbeville, Ancienne province de Picardie
Actuel département de la Somme, région de Picardie, France
(Jacques Savonnet & Antoinette Babillotte)
(Ville et archevêché de Paris)
(Ancienne province et actuelle région de l'Ile-de-France, France)



Préparé par Alain L. Soucy, Boucherville, le 25 novembre 2001

LES SOUCY QUI ONT FAIT L'HISTOIRE

LA FAMILLE SOUCY ISIDORE SOUCY (1899-1962)

Né à la toute fin du XIX^e siècle, en septembre 1899, à Sainte-Blandine dans le comté de Rimouski, il y demeure jusqu'en 1924 alors qu'il décide, comme bien des jeunes gens de l'époque, de tenter sa chance dans la grande ville, en quête de travail. Ayant apporté avec lui son instrument, dont il joue depuis sa prime jeunesse, il ne tarde pas à attirer l'attention et enregistre son premier 78 tours sur l'étiquette Starr de la compagnie Compo l'année suivante. Il s'agit d'un assortiment de giges irlandaises, en deux parties.

Peu de temps après, il signe un contrat avec la station de radio CKAC où il joue en direct de façon hebdomadaire pendant quatre ans. Le voici donc musicien à plein temps, moins de deux ans après s'être installé dans la métropole canadienne. Il quitte alors son emploi à la ville de Montréal pour vivre de son art. Dès 1928, tout en continuant d'enregistrer de nombreuses pièces instrumentales en solo, il fait équipe avec l'accordéoniste Donat Lafleur pendant plus de dix ans. Une trentaine de 78 tours sont gravés par le duo entre 1928 et 1938 notamment plusieurs quadrilles dont les six parties nécessitent chaque fois l'usage de trois disques 78 tours.

Outre les quadrilles, on retrouve à leur répertoire quantité de reels, marches, valse, clogs, giges et même un fox-trot. À la même époque, Isidore Soucy participe fréquemment aux soirées thématiques des Veillées du bon vieux temps, organisées par Conrad Gauthier au Monument National.

En 1935 débute une nouvelle série radiophonique dont le violoneux tiendra la barre, sur les ondes de CHLP, pendant le reste des années trente. C'est aussi à ce moment qu'il commence à enregistrer chez RCA Victor, pour qui il grave une quinzaine de 78 tours en un peu plus d'un an. Du nombre, les pièces les plus connues demeurent le "*Reel des noces d'or*" et la "*Grande gigue simple*". Il continue cependant de graver régulièrement des disques chez Starr-Gennett jusqu'au milieu de la décennie quarante. À la fin de la guerre, il passe définitivement chez RCA dont il devient une des vedettes maison et ce jusqu'à la fin de sa carrière musicale, au début des années soixante.

En 1949, Isidore et son fils Fernando forment le Trio Soucy en compagnie de l'accordéoniste René Alain. Le trio délaisse les pièces strictement instrumentales et s'adonne à une autre forme d'expression: la chanson à répondre. Le premier enregistrement, qui regroupe "*Un festin de campagne*" et "*Les fraises et les framboises*", connaît un succès retentissant et RCA incite d'autres membres de la famille à se joindre aux presta-



tions du trio. **C'est la naissance de la famille Soucy.** C'est sous ce nouveau vocable que les deux chansons sont rééditées sous format réduit de 7" en avril 1950, sous le numéro 57-0012 ce qui laisse supposer qu'on a affaire à un des premiers pressages sur 45 tours au Québec.

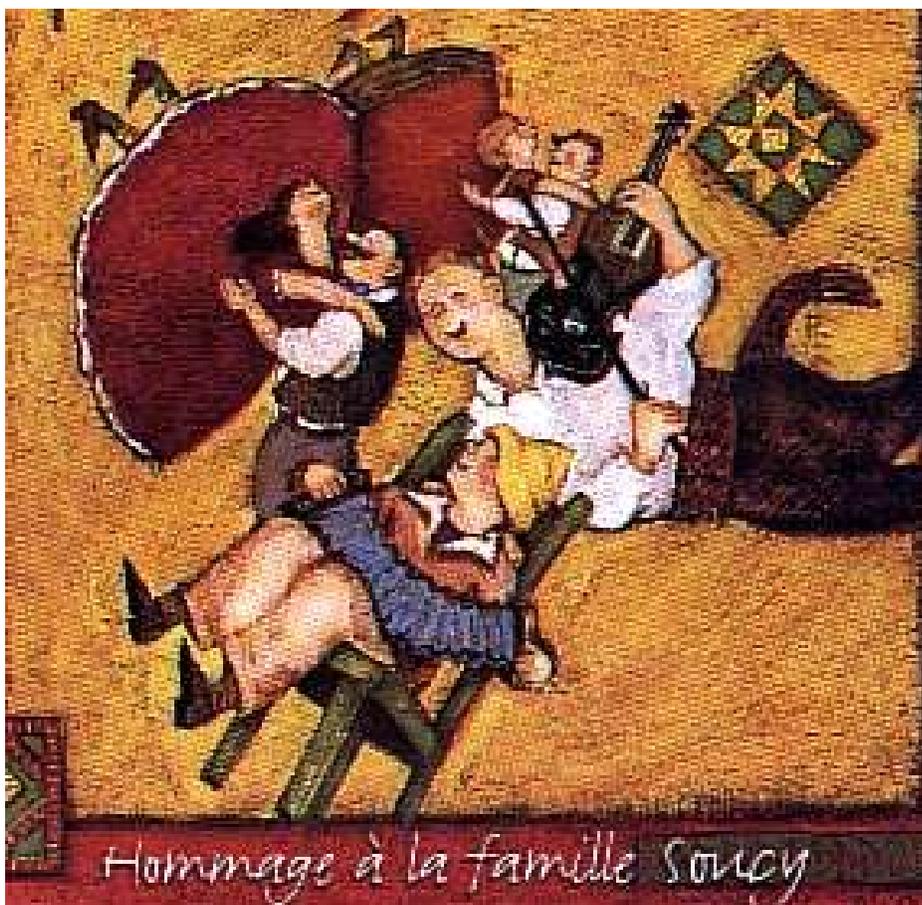
Avec les années, les Veillées du bon vieux temps ont fait école et c'est dans une troupe baptisée **Les Soirées du bon vieux temps** que le père et le fils parcourent le Québec, le Nouveau Brunswick, la Nouvelle-Angleterre et se rendent jusqu'en Alberta sous la direction du célèbre organisateur de tournées Jean Grimaldi, à partir de 1949. Bientôt les autres membres de la famille Soucy se joignent également aux tournées.

LES SOUCY QUI ONT FAIT L'HISTOIRE

Tout en participant activement aux enregistrements et aux activités multidisciplinaires du groupe - une émission de télévision portera le titre **Chez Isidore**, à CFTM-TV - le patriarche continue de graver des pièces instrumentales de haut calibre et on lui réserve généralement une des deux faces sur la plupart des nouveaux enregistrements. Sa contribution aux succès familiaux demeure imposante: on n'a qu'à se remémorer les "**Reel du Dominion**", "**Reel de la bouteille**", "**Reel de Saint-Sauveur**" et le très populaire "**Reel des patates brûlées**" qui ont marqué l'histoire de la musique canadienne.

Les bouleversements qu'entraîne le changement de format, du 78 tours en faveur du microsillon 33 tours, et qui se font plus impératifs à partir des dernières années de la décennie cinquante, ont permis au répertoire d'Isidore Soucy de se réactualiser dans une série de trois albums intitulés "**Mes années d'or**", parus respectivement en 1958, 1961 et 1963. Le troisième de ces microsillons devait être son ultime héritage musical, le violon s'étant éteint en décembre 1962, âgé de seulement 63 ans.

En 1991, la compagnie MCA qui s'était portée acquéreur de Decca, elle-même en possession du fonds des archives Compo, a ressorti en format DC une vingtaine des quelque 200 enregistrements du musicien parus chez Starr-Gennett. En incluant ses enregistrements en duo, en trio et avec le groupe familial, Isidore Soucy a gravé près de 600 pièces musicales en plus de 30 ans de carrière.



LES ALBUMS D'ISIDORE SOUCY

1959	
1991	Isidore Soucy (collection Héritage québécois)
1968	Dansons avec Isidore Soucy / Lafleur / Montpetit
1966	Les chansons de chez-nous
1964	Le répertoire folklorique d'Isidore Soucy vol.3
1963	Les années d'or vol.3
1963	Le répertoire folklorique d'Isidore Soucy vol.1
1963	Chez Isidore
1961	Mes années d'or vol.2
1959	La veillée chez Isidore
1958	Mes années d'or
1958	Tout l'monde en place...

Ce document biographique est l'objet d'une entente entre l'Association des familles Soucy inc. et Québec info Musique. Pour consulter la discographie complète des albums de ces artistes et de nombreux autres artistes québécois, visitez le site www.qim.com



la musique
QIM' branche

QUÉBEC INFO MUSIQUE
www.qim.com

Entrevue avec le "père" de La petite fille qui.....

Le premier nom nous venant immédiatement à l'esprit pour cette toute première chronique, fut celui de Gaétan Soucy. Ouvrons en effet un journal au Québec (page des arts tout de même) et on y parle immanquablement de notre « cousin » Gaétan. Son roman « La petite fille qui aimait trop les allumettes » est actuellement traduit en sept langues; Catalan, Anglais, Allemand, Chinois, Espagnol, Finnois, Hollandais et au moment où vous lirez ces lignes, il y en aura peut-être d'autres, et pourquoi pas le Japonais, une langue que maîtrise fort bien Gaétan Soucy.

Parler quatre ou cinq langues était un point commun aux amis que fréquentait Gaétan Soucy à l'Université. Par originalité ou par intérêt particulier pour cette culture (je soupçonne fortement les deux) il se mit à apprendre le Japonais, tant et si bien qu'il obtenait peu après une bourse pour parfaire ses connaissances dans cette langue au Japon même. Il fit plusieurs séjours dans ce pays oriental si mystérieux et si attachant pour lui, tellement que pour y être lié à jamais, il en ramena une « petite fille... » nommée Sayaka, laquelle répond gentiment à l'occasion au téléphone de la résidence de son père, à Montréal.

On aura compris que si l'ascendance de Gaétan Soucy est facile à identifier, il n'en sera pas de même éventuellement pour sa propre descendance. Il est né le 21 octobre 1958 à Montréal, l'avant dernier d'une famille de sept enfants. Pour employer une expression folklorique.... « ils ont tous fait de bonnes études ».

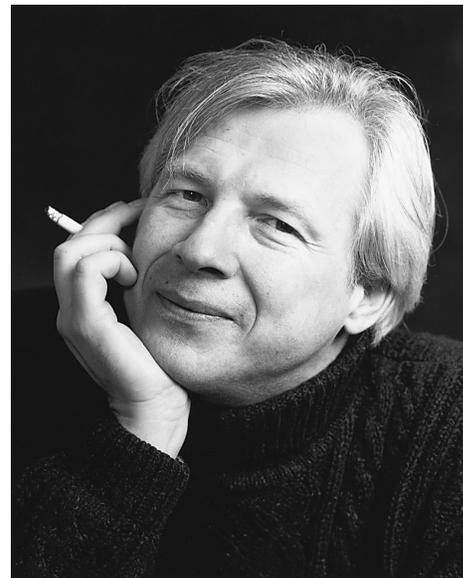
Trois sont dans l'enseignement et les autres ont des occupations dites libérales. Lorsque jeune, il s'en est fallu de peu pour que notre « cousin » se dirige vers la prêtrise. Mais ses directeurs « spirituels » veillaient au grain. Ils avaient pour nom Kafka, Pascal, Descartes, Mallarmé, Spinoza, Beckett et autres St-Simon. Il a obtenu une maîtrise en philosophie en produisant un mémoire remarqué dit-il....sur la théorie transcendantale des sciences chez Kant. Depuis, c'est cette matière qu'il enseigne dans un collège de Longueuil.

Gaétan Soucy est un véritable intellectuel.....et un « indécrottable » citadin, même si sa compagne actuelle est une campagnarde. Sa préférence va aux villes, mais il a bien quelques autres lieux cultes comme la région de Charlevoix et celle du Nord de Montréal...avant tout pour des raisons se rattachant à des souvenirs sentimentaux.... s'empresse-t-il d'ajouter.

Ce fut un plaisir que de parler avec Gaétan Soucy, même s'il se livre moins facilement que son père. C'est d'ailleurs pour lui que Gaétan a bien voulu nous donner quelques impressions personnelles utiles à cet article, et c'est aussi pour lui que Monique, notre spécialiste, a dressé la généalogie ascendante de notre invité à cette rubrique.

Gaétan Soucy écrit « par nécessité intérieure où tout doit trouver sa source ». Ce qui ne découle pas de ces prémisses est rejeté et oublié. Par contre, ses publications les plus louangées ont été écrites d'urgence, en quelques mois voire quelques semaines. Ce fut le cas pour

« L'acquiescement » (Grand prix du livre de Montréal) et pour « La petite fille..... » gloire et célébrité à Paris tout d'abord, et ailleurs bien entendu. Il tente tant bien que mal de s'en remettre écrivait-il il y a deux ans. Gageons qu'il en est guéri depuis que



Gaétan Soucy
Écrivain

l'on joue sa pièce « Catoblépas » sur les scènes parisiennes (nov. 2001).

Gaétan Soucy est un « pur », il n'y a donc dans son œuvre aucune ressemblance avec les personnes et les faits réels..... mais dans Saint-Aldor son village fétiche et fictif, il doit bien se promener à l'occasion un personnage dont le caractère emprunte un peu à ceux de son entourage proche ou lointain. Cela nous suggère que dans ses écrits, il y a nécessairement du Soucy quelque part (en plus de l'auteur) et chacun de nous s'arrangera bien avec ça..

Merci à notre premier invité d'honneur de cette chronique LES SOUCY DANS L'ACTUALITÉ. L'originalité, la personnalité attachante de Gaétan Soucy et ses succès littéraires, nous rendent fiers de partager avec lui le patronyme qui nous rassemble.

ACHILLE

Ascendance généalogique de Gaétan Soucy

Rosario René Soucy & Éva Rose Bergeron

Union le 25 mai 1946, paroisse de la Nativité de la Sainte-Vierge, Diocèse de Montréal
Quartier Hochelaga, Ville de Montréal,
Actuelle division de Recensement de l'Île-de-Montréal (Québec)



Rosario Soucy & Marie Painparé (née Brown)

Union le 23 février 1914, paroisse St-Jacques, Diocèse de Montréal
Ville de Montréal
Actuelle division de Recensement de l'Île-de-Montréal (Québec)



Joseph Soucy & Rosaria Lapierre

Union le 23 mai 1892, paroisse Sacré-Cœur de Jésus, Diocèse de Montréal
Ville de Montréal
Actuelle division de Recensement de l'Île-de-Montréal (Québec)
(Antoine Lapierre & Philomène Plante)



Jean Soucy & Georgina (Geneviève) Laplante

Union le 3 mars 1862, paroisse St-Arsène, Diocèse de Québec
Actuelle division de Recensement de Rivière-du-Loup, (Québec)
(Clément Laplante & Flavie Desjardins)



Raphaël Soucy & Rose-de-Lima (Adéline, Délina, Lina) Levesque

Union le 25 janvier 1825, paroisse Ste-Anne de la Pocatière, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de la Grande-Anse, Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(François Levesque & Julie Petit dite St-Pierre)



André Sousis & Marie-Joseph (Josette) Roy dite Desjardins

Union le 19 janvier 1784, paroisse St-Louis de Kamouraska, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de Kamouraska, Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Alexandre Roy dit Desjardins & Marie-Joseph Plourde)



André Soucy & Marie Catherine Nadeau

Union le 20 juin 1758, paroisse St-Louis de Kamouraska, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de Kamouraska, Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Alexis Nadeau & Marie-Claire Albert)



Joseph Soucy & Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé

Union le 7 janvier 1727, paroisse Sainte-Anne de la Pocatière, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de la Grande-Anse, Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Michel Mignier dit Lagacé & Angélique Thibault)



Pierre Soucy & Élizabeth Ursule Fouquereau dite Urbain

m. le 13 janvier 1699, Paroisse Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle, Diocèse de Québec
Ancienne Seigneurie de la Boutellerie, Actuelle division de Recensement de Kamouraska, (Québec)
(Urbain Fouquereau & Jeanne Rossignol dite Grossonneau)



Jean Soucy dit La Vigne & Jeanne Savonnet

Union vers 1670
Acte et contrat de mariage demeurent introuvables
L'Association des familles Soucy inc ne reconnaît pas la thèse
suivant laquelle, par association d'identité avec le dénommé Jean La Vigne,
Jean Soucy dit La Vigne serait le fils de Claude La Vigne et de Françoise De Vaime
de la paroisse de Saint-Vulfran-de-la-chaussée, Diocèse d'Amiens
Ville et arrondissement d'Abbeville, Ancienne province de Picardie
Actuel département de la Somme, région de Picardie, France
(Jacques Savonnet & Antoinette Babilotte)
(Ville et archevêché de Paris)
(Ancienne province et actuelle région de l'Île-de-France, France)



Œuvres de Gaétan Soucy Publiées aux Éditions Le Boréal

L'Immaculée Conception

Edition canadienne : Laterna Magica, 1994
Boréal, coll. Boréal compact, 1999
Edition française (sous le titre *8 décembre*) : Climats, 1995

L'Acquittement

Edition canadienne : Boréal, 1997
Edition française : Éditions du Seuil,
coll. Point, 2000

La Petite fille qui aimait trop les allumettes

Edition canadienne : Boréal, 1998
Edition française : Éditions du Seuil,
coll. Point, 2000.
Traduit en huit langues et distribution
internationale

Catoblépas

Edition canadienne : Boréal, 2001
Texte dramatique créé en mai 2001 par le
Théâtre UBU et joué actuellement au
théâtre de la Colline à Paris (nov. 2001)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - QUÉBEC 2001

RAPPEL DU PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LA JOURNÉE

De 09h00 à 11h30

Tenue de l'assemblée générale
Dévoilement des armoiries
de l'Association des familles Soucy

De 12h00 à 14h00

Dîner en famille
Sous les voûtes de la
Maison Serge Bruyère
1200, rue St-Jean
Québec, Québec

De 14h30 à 16h00

Visite guidée
des objets familiaux de nos ancêtres
au Laboratoire d'archéologie historique
de l'Université Laval

La deuxième assemblée annuelle

L'Association des familles Soucy Inc avait invité tous les membres et les non-membres, ainsi que leurs parents et amis à sa deuxième assemblée générale annuelle qui s'est tenue au Grand salon de la maison Serge Bruyère dans le Vieux-Québec, le 9 juin 2001.



Le dévoilement de nos armoiries

L'assemblée générale aura été l'occasion de dévoiler les armoiries de l'Association des familles Soucy, œuvre d'Éric Messier, conseiller de l'Autorité héraldique du Canada. Le comité des armoiries et emblèmes de l'AFS a consacré plusieurs heures à la conception du cimier, de l'écu, des lambrequins et de la bannière portant fièrement notre devise « Fiers de nos sources » le tout sur les thèmes forts de l'histoire de notre famille. Il convient aussi de souligner la généreuse contribution financière apportée par Alain Y. Soucy pour la réalisation de ce projet.



Le bilan de la première année

L'assemblée générale aura été l'occasion de faire le bilan de nos réalisations au cours de la première année d'existence, c'est-à-dire depuis l'assemblée générale de fondation tenue à La Pocatière, le 4 juin 2000. Le président de l'Association a dressé la liste des réalisations des divers comités parmi lesquelles il convient de rappeler la création d'un site web qui s'ajoute à un groupe de discussions déjà établi sur internet sur l'histoire et la généalogie de la famille Soucy. De plus, au cours de cette première année d'existence, L'AFS est devenue membre à part entière de la Fédération des Familles-Souches Québécoises (F.F.S.Q.), participant même activement à l'organisation du congrès 2001 et à l'accueil des congressistes à l'Hôtel Les Gouverneurs de l'île Charron au printemps 2001.

Par ailleurs, le trésorier de l'AFS a présenté un bilan positif et encourageant du premier exercice financier sur la base des états financiers préparés gracieusement par François Soucy, comptable de la Société Paulin, Ladouceur, Fauvel, CGA de Saint-Hubert en Montérégie.

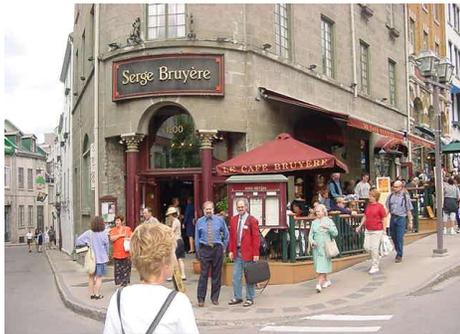


Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy

La Maison Serge Bruyère Au cœur du Vieux Québec



Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy



Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy

Notre hôtesse Henriette Soucy-Barré avait tout mis en œuvre pour réserver un accueil chaleureux aux familles Soucy



Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy



Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy

Quand les Soucy de la Montérégie rencontrent les Soucy du Bas-Saint-Laurent....

De droite à gauche; Bertrand Soucy de St-Pascal de Kamouraska et Jules Soucy de Brossard, Hélène Soucy et sa mère Cécile Clouâtre-Soucy, épouse de feu Jacques A. Soucy de La Pocatière ainsi que Laurette Dufour (épouse de Bertrand) originaire de Saint-Philippe de Néri et Monique Vézina (épouse de Jules), originaire de Montréal.

Dîner en famille sous les voûtes de la maison Serge Bruyère dans le Vieux-Québec



Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy

Quand les Soucy de Lanaudière et de Montréal rencontrent les Soucy de la Gaspésie....

De gauche à droite; Sœur Marie Rose-Alberte Sergerie F.J. de Sayabec, originaire de Cap-Chat, Claude Soucy de Saint-Barthélémy, son épouse Thérèse Godbout et son neveu Guy Soucy de Montréal.



Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy

Quand les Soucy de Québec se racontent....

De droite à gauche; Henriette Soucy-Barré propriétaire de la Maison Serge-Bruyère, hôtesse du rassemblement des familles Soucy, Lise Soucy-Picard, Géraldine Soucy-Côté, Achille Soucy et Monique Soucy-Roberge.



Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy

Quand les Soucy de Ste-Foy rencontrent les Soucy de Val-Bélair....

De gauche à droite; Gabriel Soucy de Ste-Foy, son épouse Monique Lajoie originaire de Chicoutimi et Normand Soucy de Val-Bélair.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - QUÉBEC 2001

Repas en famille à la Maison Serge Bruyère



Photos provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - QUÉBEC 2001



RETOUR AUX SOURCES DÉCOUVERTE DES OBJETS FAMILIERS DE NOS ANCÊTRES AU LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE HISTORIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'après-midi avait été planifiée pour faire découvrir le terroir de la famille Soucy dans l'archipel de Montmagny ainsi que les objets familiers de nos ancêtres mis à jour lors des fouilles archéologiques qui ont été réalisées à l'Îsle-aux-Oyes.

Dans un premier temps, les participants ont eu droit à une présentation audio-visuelle donnée par Hélène Côté, Docteur en archéologie historique de l'Université Laval. Non seulement notre conférencière est spé-



cialisée en archéologie historique mais elle aussi une experte en tout ce qui concerne le domaine des Sieurs Paul Dupuy et Pierre Becquar Degrandville qui étaient les seigneurs de l'Îsle-aux-Oyes et de l'Îsle-aux-Grues au temps de nos ancêtres. Hélène aura consacré plusieurs années de recherches sur le terrain de l'Îsle-aux-Oyes.



La présentation de photographies aériennes et de photos des aires de fouilles aura permis d'effectuer un survol des lieux où nos ancêtres français ont établi leur demeure. Les fouilles archéologiques réalisées sous la direction de Marcel Moussette du Centre d'Études interdisciplinaires sur les Lettres, les Arts et les Traditions (C.E.L.A.T.) de l'Université Laval ont permis de retrouver le manoir du Sieur Paul Dupuy sur le site du «Rocher de la Chapelle» sur la grosse Îsle-aux-Oyes de même que le manoir de Pierre Becquar Degrandville sur le site de la «Grosse Montagne».

Alain L. Soucy



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - QUÉBEC 2001

LES OBJETS FAMILIERS DE NOS ANCÊTRES

Les fouilles archéologiques menées à l'Îsle-aux-Oyes ont permis de découvrir de très beaux artefacts remontant au Régime français parmi lesquels plusieurs objets à fonction domestique dont ces magnifiques terrines en terre cuite commune vernissée verte française et vernissée jaune avec bec verseur moulées en forme de cône évasé avec rebord.



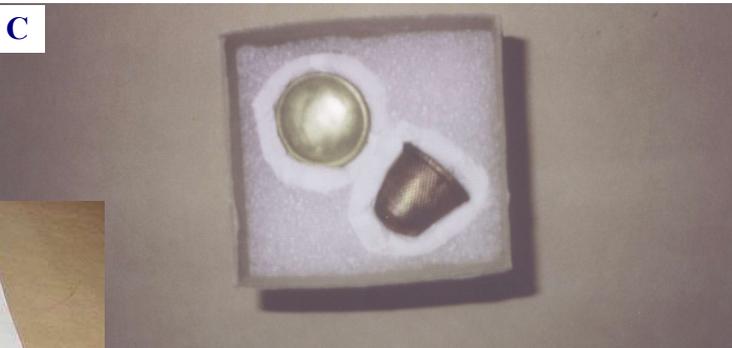
Photo provenant du fonds d'archives de Paul R. Soucy



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - QUÉBEC 2001

Les objets familiers de nos ancêtres retrouvés lors des fouilles archéologiques à l'Île-aux-Oyes

- A- Embout de vieilles fourches à fourrage dont il ne reste plus qu'une dent.
- B- Clef et lames de couteaux
- C- Dé à coudre et bouton de vêtement bien conservés
- D- Boucle de vêtement
- E- Fourchettes à deux et trois dents



C



A

D



B



E

Photos provenant du fonds d'archives de Alain L. Soucy

**À la mémoire de Jacques A. Soucy
membre élu du premier conseil
d'administration de
L'Association des familles Soucy
décédé à La Pocatière, le 13 août 2000**

Jacques nous a quittés après une vie bien remplie et nous laisse un souvenir impérissable que nous aimerions partager avec vous, membres de l'Association des familles Soucy. Nous vous révélerons quelques traits de personnalité de cet homme qui fût un bâtisseur, mais voici d'abord quelques notes biographiques.

Jacques, fils de Wilfrid P. Soucy et de Marie-Louise Loranger, est né à St-Antonin, petit village situé près de Rivière-du-Loup, dans le Bas du Fleuve. Il a épousé Cécile Clouâtre le 29 mars 1951 à Granby en Estrie, est père de 5 filles et grand-père de 12 petits-enfants.

Sa formation académique a été variée : après le cours primaire, il entreprit ses études secondaires au Collège St-Anne de La Pocatière. Par la suite, il se rendit pour suivre sa formation commerciale au Collège St-Joseph, à Memramcook, N.B. Il a continué sa formation à L'École technique de Trois-Rivières pour la compléter à l'institut Teccart de Montréal. en électronique.

Ses activités professionnelles ont été tout aussi variées : après ses premiers emplois d'été à l'entreprise familiale FF Soucy Inc. de St-Antonin, il a été professeur à l'école d'Arts et Métiers de Granby, ensuite inspecteur d'outillage à Canadair, Montréal, de 1952 à 1954, puis inspecteur en électricité pour le Gouvernement provincial à La Pocatière, de 1954 à 1961. Il a par la suite

fondé sa propre entreprise: Ameublements Soucy inc. de La Pocatière, tout en continuant sa carrière comme technicien en électronique et entrepreneur électricien.

En plus, son implication sociale mérite d'être soulignée : d'abord Président de la Chambre de Commerce locale en 1959, Chevalier de Colomb 4e degré, membre fondateur du Club Lion en 1966, dont il fut Président en 1971, Directeur de l'association des Marchands détaillants, membre du Conseil d'administration du Foyer pour personnes âgées de La Pocatière, membre du conseil d'administration de la fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière et enfin membre administrateur de l'Association des familles Soucy.

Passionné pour l'histoire et demeuré très attaché à sa famille, il a consacré les moments de loisirs de sa retraite à la recherche de précieux documents sur la généalogie des familles Soucy et Clouâtre afin de laisser son oeuvre à sa descendance.

Nous retenons de Jacques ses grandes qualités de citoyen intègre et droit, d'époux et de père généreux. Il possédait aussi un sens de l'humour peu commun, ce qui l'a aidé à traverser toutes les embûches de la vie. Son grand dévouement et sa joie de vivre resteront à jamais gravés dans le coeur de tous ceux qui l'ont connu.

Cécile Clouâtre-Soucy



*Jacques A. Soucy
1925—2000*

«...il a consacré les moments de loisirs de sa retraite à la recherche de précieux documents sur la généalogie des familles Soucy et Clouâtre afin de laisser son oeuvre à sa descendance.»

CABANE À SUCRE

**Le comité organisateur des activités sociales
de l'Association des familles Soucy
vous convie à une rencontre à la cabane à sucre
dans la région de Lotbinière**

**La rencontre aura lieu à l'Érablière Christian Pleau & Fils
à Saint-Édouard de Lotbinière
le 13 avril 2002**

Menu traditionnel

(dans un service de porcelaine)

Soupe aux pois
Fèves au lard
Pâté à la viande
Omelette au four
Oreille de crisse (grillade de lard)
Jambon au sirop d'érable
Patates
Pain maison
Marinades
Crêpes avec sirop d'érable
Grand-père au sirop d'érable
Thé - Café

Plat sur la table pour service à volonté

Au plaisir de vous y rencontrer !

Pour de plus amples informations communiquez avec

**Pierre Soucis
Tél. : (819) 374-8193
pierre.soucis@tr.cgocable.ca**



Le Souci
Calendula Officinalis



La grande oie des neiges
Anser caerulescens atlanticus



Postes Canada
Numéro de convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Fédération des familles-souches québécoises inc.
C.P. 6700, Succ. Sillery, Sainte-Foy (QC) G1T 2W2
IMPRIMÉ-PRINTED PAPER SURFACE

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC
Case postale 6700, Succursale Sillery
Sainte-Foy (Québec)
G1T 2W2